



Le Trait d'Union  
Nivolésien



N° 113  
2<sup>e</sup> Trimestre 2015

Bulletin Municipal  
d'Information de  
NIVOLAS-VERMELLE

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



## Bloc notes

### Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h -12h

levée du courrier : 11h30

### Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

### Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

### Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

### À votre service

#### Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73  
Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

#### Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

#### Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

#### Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

#### Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel | L'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74  
Véronique Reynaud

#### Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

#### Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer  
Alex Leygnier | L'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08  
Marie-Thérèse Resseguier  
PAPATHEDOROU Symeon

#### Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde L'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

#### Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

#### Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

#### Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraïl Fryda L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

#### Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

#### Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

#### Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

#### Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

#### Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

#### Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31  
Sonia Neuville 159 rue Jean Moulin tél 06 65 39 24 55

#### Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

#### Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

## SOMMAIRE

Editorial .....	P. 3
Mot du maire .....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux .....	P. 4 à 7
Espace d'expression des groupes du conseil municipal.....	P. 8
Informations municipales .....	P. 9 à 13
Chronique de Guy Hyver .....	P. 14 à 15
La vie locale .....	P. 16 à 22
La vie culturelle .....	P. 23 à 24
La vie sportive .....	P. 25 à 28
La vie des écoles .....	P. 29 à 32

## Récapitulatif des manifestations

### Conférence complètement contemporaine

samedi 11 avril 2015 à 20h30 Salle des fêtes.

Cabaret poétique et loufoque.

### Vente de Brioche - Sou des Ecoles de Boussieu

Samedi 11 avril matin

### Soirée du Club de foot

samedi 25 Avril 2015 à 20h30 à la Salle des Fêtes

### Repas des retraités

dimanche 26 Avril 2015 à partir de 12h00 Salle des Fêtes.

S'inscrire en Mairie ouvert aux plus de 70 ans.

### Rando pédestre

organisée par le Basket Club Nivolas

dimanche 26 Avril - Départ à partir de 7h30 au Gymnase

### Don du sang

mercredi 29 avril 2015 de 16h45 à 19h15 Salle des Fêtes

### Marche dans la nature

dimanche 9 mai à partir de 7h30 départ du Foyer Municipal

organisée par l'ALEP Plein-Air

### Fête des mères

vendredi 29 mai à 18h30

réception de toutes les mamans de la commune Foyer Municipal.

### Soirée Théâtre

Organisée au profit du Secours Populaire

Vendredi 29 mai à 20h30 Salle des Fêtes

### Atelier Ecriture - Apéro lecture

6 juin à la bibliothèque

### Soirée Théâtre

Spectacle de fin d'année de l'Atelier Théâtre de l'ALEP Arts

et Culture lundi 8 Juin à 20h30 Salle des Fêtes

### Le médecin malgré lui

Par la Compagnie du Quiproquo de Sérézin de la Tour

samedi 13 juin à 20h30 Salle des Fêtes.

### Gala de Gymnastique Roger Belony

Samedi après-midi et soirée 20 juin 2015 Gymnase Municipal

### Kermesse du Sou des Ecoles de Boussieu

vendredi 26 juin à 18h à l'école

### Gala de Judo

Par le Club de Nivolas-Vermelle

vendredi 26 Juin Gymnase Municipal

### Kermesse des Ecoles

samedi 27 Juin 2015 Spectacle le matin au Gymnase

Kermesse au stade l'après-midi

Fête d'été - samedi 4 Juillet

### CAPi - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

Lorsque vous aurez entre les mains ce numéro du TUN, les élections départementales seront terminées. En effet, votre bulletin municipal, est habituellement bouclé et distribué autour du 20 mars et nous ne voulions pas interférer avec la campagne électorale, nous avons donc décidé d'en différer la distribution après le 30 mars. Bien que nous nous efforcions que son contenu soit le plus impartial possible, dans le compte-rendu de la vie de la commune, du conseil municipal, de la vie associative et des nivolaisiens eux-mêmes, chacun avait d'autres préoccupations pendant cette période. Dès le prochain numéro, nous reviendrons à notre périodicité normale.

Le premier tour de l'élection départementale a montré la profonde crise de la vie politique que traverse notre pays. Car ce sont bien les enjeux nationaux qui se sont imposés dans la campagne, faisant souvent passer au second plan ce que représente le département pour notre vie quotidienne. Le contrôle des activités en direction de la petite enfance, à travers la PMI et l'Aide Sociale à l'Enfance, la politique en direction des personnes âgées à travers l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) et le développement des Maisons de Retraite, l'aide aux personnes en difficultés et aux personnes handicapées etc..., sont autant de services qui ont besoin d'être gérés au plus près de nous et le département est bien le bon niveau. Quand dans un vote, un électeur sur deux, et même un sur trois dans les quartiers populaires se déplace pour venir voter cela a un sens. Cela peut apparaître comme un désintérêt pour la chose publique, mais c'est surtout un avertissement adressé aux hommes politiques afin de mettre en place des politiques publiques qui prennent bien en compte les besoins de la très grande majorité de la population. Aujourd'hui trop d'inégalités continuent à se creuser entre les plus pauvres et les grands financiers qui en veulent toujours plus au détriment de l'économie réelle. L'humain passe derrière les intérêts financiers, aussi les français, par des formes différentes ont montré leur volonté d'être mieux pris en considération.

Lorsque vous lirez ce TUN, le Conseil Municipal aura également voté le budget

2015. Un budget très contraint, où les marges de manœuvre sont pratiquement inexistantes. Comme pour les ménages, l'austérité est appliquée aux communes, comme à toutes les collectivités locales. Nos dépenses continuent à croître, avec des responsabilités nouvelles comme l'organisation des nouveaux rythmes scolaires, avec la mise en accessibilité de tous les bâtiments publics, avec l'augmentation du coût de l'énergie (même si la baisse du pétrole a un peu modéré cette hausse), avec l'augmentation de la masse salariale par les mesures en direction des catégories C et B qui étaient rattrapées et même dépassées par le SMIC, etc. Dans le même temps, nos ressources diminuent. Les dotations de l'État connaîtront cette année une baisse de 33 000€ qui s'ajoutera aux 12 000€ de l'an dernier. Et encore, quand on dit dotation, ce n'est pas le terme exact, car en fait, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est une compensation instaurée par l'État au moment de la généralisation de la TVA et la suppression des taxes locales perçues directement par les communes auparavant. Ce qu'on présente trop souvent comme une largesse de l'État est un dû qui devrait être intouchable.

Nous ne souhaitons pas trop diminuer nos dépenses d'investissements, car ce sont des dépenses nécessaires à l'entretien et au développement des équipements communaux. Il faut savoir que les collectivités locales, qui réalisent 70 % des investissements en France ont un rôle essentiel dans le maintien des entreprises de proximité. Nous avons donc proposé de majorer de 0,5 % le taux des trois taxes communales, Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Taxes Foncières sur les Propriétés Non Bâties. Avec la réévaluation forfaitaire des bases de 0,9 % la répercussion sur la feuille d'impôts sera de 1,4 %. Avec cela, nos taux resteront bien au-dessous des moyennes départementales et nationales que nous n'avons pas la volonté de rattraper.

Nous reviendrons dans le prochain bulletin municipal, sur les investissements que nous avons retenus et que nous réaliserons en 2015.

Michel Rival

« ...

*L'humanité c'est toi, c'est moi, c'est nous  
L'humanité tandis que le monde flanche  
L'humanité ces nœuds que l'on dénoue  
L'humanité c'est beau comme un dimanche...  
Ensemble tout au bord d'un nouveau monde  
magnifique  
Aujourd'hui à portée de main  
Partager toujours et encore nos rêves et nos  
suppliques  
Ces coups de folie, ces coups de cœur, ces coups  
de poings... »*

Dans l'actualité difficile que nous venons de vivre depuis le début de cette année 2015, ces paroles de chanson que reconnaîtront ceux qui ont assisté au concert du groupe Alcaz à la salle des fêtes apportent de l'espoir et renvoient également chacun à sa responsabilité individuelle pour construire ce monde. Dans les jours qui ont suivi l'attentat du journal Charlie Hebdo les « je suis Charlie » fusaient. Nombreux sont ceux qui ont cru que le monde changeait. Les jours ont passé, chacun a été repris par ses préoccupations, les luttes d'égo ont réapparu. Aujourd'hui, je m'interroge sur le sens de ce « Je suis Charlie » massif. Dans cet élan nous condamnions un acte terroriste, sa violence et l'intolérance qui le guidait. Nous revendiquions également le respect de nos valeurs dont la laïcité, la liberté de conscience, de création, d'expression, la tolérance, des rapports égaux... Derrière ces valeurs, il s'agit bien d'un vivre ensemble à travers lequel l'Homme ou la Femme que nous sommes pense, crée, s'exprime, respecte l'autre et est respecté. Dans les débats qui ont suivi l'attentat, on a beaucoup parlé d'éducation, de la nécessité d'apprendre à se connaître.

Comme le dit la chanson : « ça commence par nous deux à la maison... » mais cela commence aussi par chacun de nous dans nos lieux de vie, notre village, nos associations... »

L'humanité est aussi dans les associations où nous pouvons partager nos rêves, nos coups de folie, nos coups de cœur... A Nivolas-Vermelle, nous avons des associations nombreuses et diverses. Investissons les et répondons à leurs invitations, à leurs rendez-vous...

Et pour ceux qui souhaitent écouter la chanson : [www.alcaz.net](http://www.alcaz.net)

Graziella Bertola-Boudinaud

**Bilan du Centre Aéré de l'été 2014 :** Présentation par Séverine Pontarollo. Participation en augmentation. La majorité des enfants a entre 7 et 9 ans.

**Orientation budgétaire 2015 :** Compétence des prélèvements prévus par l'Etat, proposition de bâtir le budget en intégrant une augmentation de 0,5% des taux et de ne pas recourir à l'emprunt. En investissement proposition d'inscrire la réalisation des jardins familiaux, la réfection des tracés au gymnase, la participation aux travaux de voirie du Bas-Vermelle et de la rue de Boussieu, l'accessibilité de l'école primaire, la téléphonie de la Mairie et la poursuite de l'alimentation du compte prévu pour la construction d'un local pour les services techniques. Certains conseillers font remarquer qu'une augmentation de 0,5% rapportera très peu et qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas augmenter du tout. Même une petite augmentation peut permettre de ne pas trop dégrader la marge de manœuvre. En ce qui concerne les points propres attendre l'évolution de la stratégie du SMND.

**Signature d'une convention avec la centrale d'achat Agap'pro :** Les achats pour le restaurant scolaire dépassent le seuil au-delà duquel l'organisation d'un marché à procédure adaptée est obligatoire. La signature d'une convention avec une centrale d'achat nous dispense de mettre en place une procédure lourde. Proposition de signer la convention «affiliation simplifiée» qui permet de choisir librement les fournisseurs, qu'ils figurent ou non parmi les offres de la centrale d'achat, en particulier pour les fournisseurs de proximité afin de privilégier les circuits courts. La facturation reste faite par les différents fournisseurs, mais l'adhésion permet de bénéficier des prix des fournisseurs retenus. (unanimité)

**Adhésion à la démarche de Conseil en Energie Partagée :** En 2014, la commune a été site pilote pour le début de la mise en place d'un Conseil en Energie Partagée assuré par l'AGEDEN, dans le cadre d'une convention avec la CAPI. La CAPI, dans le cadre du Plan Climat Energie met en place, un Conseil en Energie Partagée. Compétence de coût de la prestation, un nouveau contact sera pris afin d'évaluer la rentabilité de l'action. La décision est reportée à un prochain conseil. (unanimité)

**Créations et suppressions de postes afin de permettre les avancements de grade des agents :**

1/ création des emplois suivants : - attaché principal à raison de 35h00, adjoint technique

principal de 1ère classe à 35h00, rédacteur principal de 1ère classe à 31h30, adjoint technique de 1ère classe à 35h00, adjoint du patrimoine de 1ère classe à 27h30, adjoint d'animation de 1ère classe à 33h08. 2/ suppression, après nomination des agents dans leur grade de promotion et sous réserve de l'avis favorable du CTP, des postes suivants : attaché territorial à 35h00, rédacteur principal de 2ème classe à 31h30, adjoint- technique principal de 2ème classe à 35h00, adjoint technique de 2ème classe à 35h00, adjoint du patrimoine de 2ème classe à 27h30, adjoint d'animation de 2ème classe à 33h08. (unanimité)

**Déclassement de parcelles du domaine public de la commune :** Au vu des conclusions favorables du commissaire enquêteur rendues le 1er décembre 2014, le Conseil Municipal, constatant l'existence réelle de l'absence d'affectation de ces parcelles au public, décide de leur incorporation au domaine privé de la commune sous les références cadastrales AB 843, AB 848, AB 849, AB 872, AE 732, AE 733, AH 364, AD 637, AD 638. (unanimité)

**Echange de parcelles avec l'OGEC du Lycée Saint-Marc :** La présente délibération permet le transfert de la parcelle AD 625 par le Lycée Saint Marc à la commune contre la parcelle AD 639 par la commune au Lycée Saint Marc. L'échange de parcelles se fera sans soulte. Les frais de notaire seront pris en charge par la commune. (unanimité)

**Vente d'une parcelle à Monsieur Provent :** L'ancien chemin de Ruffieu à Boussieu n'a plus d'usage public. La parcelle AB 872 de 72m<sup>2</sup> a été extraite du domaine public après enquête publique. Il est proposé de la vendre à Monsieur Provent, propriétaire riverain de la parcelle, pour la somme de 2880,00€. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à consulter France Domaine et à confier la vente à Me Jacquet, notaire. L'acte de vente devra comporter une servitude de canalisation au profit de la commune et une autorisation d'ouverture et de vue pour les logements construits sur les parcelles AB 720 et 722. Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur. (unanimité)

**Rétrocession de deux entrées privatives du lotissement de la Pointière :** Lors de la commercialisation des lots par la commune, 2 entrées ont été intégrées à la vente et payées par les acquéreurs. Il s'agit : 1/ de l'entrée du lot de M. Fréchet, appartenant actuellement à M. Piraudon,

cadastrée, après déclassement du domaine public, AE 732, d'une surface de 152m<sup>2</sup>. 2/ de l'entrée de l'indivision Clavel, cadastrée, après déclassement du domaine public, AE 733, d'une superficie de 163m<sup>2</sup>. L'objet de la présente délibération est de rétrocéder à leurs propriétaires : La parcelle AE 732 d'une contenance de 152m<sup>2</sup> à M. Piraudon. La parcelle AE 733 d'une contenance de 163m<sup>2</sup> à l'indivision Clavel. Les frais de notaires seront à la charge de la commune. (unanimité moins 1 abstention)

**Echanges de parcelles entre la commune et M. Piloz :** Lors de la construction du Lycée Saint Marc, un rond-point a été créé pour sécuriser les très importants mouvements générés par l'établissement et le chemin des Mûriers a été dévié afin de déboucher dans le rond-point. Son ancien tracé a été intégré au parking du relais routier de la Maison Blanche qui appartient à M. Piloz.

En contre-partie, M. Piloz a cédé à la commune des parcelles qui ont permis de réaliser le rond-point et sa voirie d'approche. L'ancien tracé du chemin des Mûriers a été affecté du numéro cadastral AD 638 et 637 suite à l'enquête publique relative à son déclassement.

En définitive, les échanges concerneront les parcelles suivantes :

Cédées par la commune à M. Piloz, le Relais de la Maison Blanche : AD 637 de 502m<sup>2</sup>, AD 635 de 158m<sup>2</sup>, AD 633 de 2799m<sup>2</sup> et AC 422 de 278m<sup>2</sup>, soit au total 3737m<sup>2</sup>.

Cédées par M. Piloz à la commune : AD 631 de 231m<sup>2</sup>, AD 627 de 1687m<sup>2</sup> et AD 628 de 721m<sup>2</sup>, soit au total 2639m<sup>2</sup>.

Etant donné l'intérêt pour la commune de ces échanges qui permettaient de réaliser le rond-point de la Maison Blanche, il avait été convenu qu'ils se feraient sans soulte. Toutefois, une servitude de 4m de large pour le passage des différents réseaux d'assainissement, d'eau potable, d'eaux pluviales, etc ...sera consentie au bénéfice de la commune sous l'ancien chemin des Mûriers (parcelle AD 637, une portion de la parcelle AD 113 et une portion de la parcelle AD 635). (unanimité)

**Echange de parcelles entre la commune et la SCI de Ruffieu (Le Géant de la Braderie) :** Lors de la construction des magasins actuellement propriété de la SCI de Ruffieu, l'ancien chemin rural de Ruffieu à Boussieu a été incorporé au tènement commercial et la SCI a cédé à la commune une parcelle qui a permis de positionner le rond-point de Ruffieu et sa voie d'approche.

## Conseil Municipal : séance du 26 janvier 2015 (suite)

La présente délibération permet de régulariser cet échange de parcelles. La SCI de Ruffieu cède à la commune la parcelle AB 842 de 146m<sup>2</sup> et la commune cède à la SCI de Ruffieu, la parcelle AB 843 de 371 m<sup>2</sup>. L'échange se fait sans soulte puisqu'il a permis à la commune de réaliser le rond-point de Ruffieu.

**Vente d'une parcelle à la SCI de Ruffieu :** L'ancien chemin de Ruffieu à Boussieu n'a plus d'usage public depuis la construction de l'estacade de franchissement de la voie ferrée par la RD 1085. Les parcelles AB 848 de 451 m<sup>2</sup> et AB 849 de 58m<sup>2</sup> ont été extraites du domaine public après enquête publique. Elles sont actuellement incorporées au tènement de la SCI de Ruffieu (Magasins Géant de la Braderie). Le Conseil Municipal accepte de céder ces deux parcelles à la SCI de Ruffieu, pour la somme totale de 15 270€, il autorise Monsieur le Maire à consulter France Domaines et à confier la vente à Me Jacquet. Les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur. (unanimité)

**Acquisition d'un matériel de désherbage à vapeur d'eau chaude :** La commune a réalisé en 2011, avec l'assistance du SMABB, le diagnostic de ses pratiques phytosanitaires et a redéfini les méthodes d'entretien de ses espaces dans l'objectif de réduire l'usage des pesticides. La commune souhaite ainsi acquérir du matériel d'entretien alternatif au désherbage chimique. Le type de matériel répondant aux besoins de la commune : désherbeuse à eau chaude de marque Eliatec, modèle HOUAT SKID, équipée d'une cuve de 500 litres. Le Conseil Municipal approuve l'acquisition du matériel défini ci-dessus pour un montant estimé à 22500,00€ HT., décide de solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, à hauteur de 80% du montant total pour la réalisation de cette opération inscrite dans le cadre du Contrat de Rivière du Bassin de la Bourbre. (unanimité)

**Exposition sur le centenaire de la guerre de 14-18 – subvention exceptionnelle à l'Alep Arts et Culture :** L'Association Arts et Culture a été associée à l'élaboration de l'exposition réalisée à partir des documents confiés par les habitants de la commune. La préparation des panneaux a nécessité l'achat de divers matériels. Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 382,87€ à l'Association Alep Arts et Culture au titre de la prise en charge des dépenses liées à l'exposition. (unanimité)

**Achat de matériel pour le practice de golf – participation de l'Amicale des Golfeurs de Nivolas :** En complément du matériel existant sur le practice de la rue du Vernay, il est nécessaire d'installer deux tapis supplémentaires et d'acheter 10 casiers réserves de balles pour un montant de 1028,40€ TTC. L'Amicale des Golfeurs de Nivolas-Vermelle versera une participation 857,00€ à la commune. (unanimité)

Modification de la délibération portant création de la régie de la bibliothèque et fixation d'un tarif afin d'encaisser le produit de la vente des sacs avec le logo de la bibliothèque : 3 € le sac (le premier sac étant offert aux abonnés). (unanimité)

**Convention avec la SPA pour la capture et l'enlèvement des chiens et chats errants :** le coût par habitant est fixé à 0.32 € pour l'année 2015, soit 857.50 € (unanimité)

**Approbation du nouveau dispositif de simplification des garanties d'emprunt pour les logements sociaux :** La CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) propose de mettre en place un nouveau dispositif pour les garanties d'emprunt des logements locatifs sociaux à compter du 1er janvier 2015. Les modifications portent sur les points suivants : - les garants (CAPI et communes) ne seront plus signataires du contrat de prêt, - la délibération de garantie sera votée après l'émission du contrat de prêt et mentionnera le numéro du contrat de prêt. (unanimité)

**Evolution des compétences de la CAPI :** En partenariat avec le Conseil Général de l'Isère, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, s'est engagée à signer un protocole de pré-accord relatif au déploiement et au financement de la couverture du territoire en très haut débit. Cela impose l'extension des compétences de la CAPI et la prise de la compétence « distribution de services de communication audiovisuelle au sens de la loi 86-1067, relative à la liberté de communication » et « réseaux et services de communication électroniques ». (unanimité)

**Convention avec le CDG (Centre de Gestion de l'Isère) :** pour mise à disposition d'un agent pendant la durée du recensement. (unanimité)

**Subvention pour initiatives locales :** Le Conseil Général de l'Isère accorde chaque année une aide de 1379,00€ pour soutenir des initiatives d'associations locales.

Cette année le Conseil Municipal propose au Conseil Général le Tennis Club et le Sou des Ecoles de Boussieu, qui n'ont pas bénéficié récemment de "ce coup de pouce". Le conseil municipal dans un souci d'équité, propose chaque année des associations différentes. (unanimité)

**Commission d'urbanisme du 2 décembre 2014 :**

**Déclarations préalables :**

*M. Bentaybi :* parcelles AB 528-531, 316 rue du lac, en zone Ub au PLU, bleu bc et rouge RC pour mise en place de 12 panneaux photovoltaïques en toiture.

*Robert Morel :* parcelles AD 175, 122, 3, 381, rue du Bas-Vermelle, en zone Ub au PLU, blanc et rouge RC au PPR pour réhabilitation d'un appartement comprenant une modification de façade et création d'une entrée privative.

*Lenaïc Gouas :* parcelle AB 371, 372, 41, Ae de Ruffieu, en zone Ua au PLU, bleu Bi' au PPR, pour pose de velux sur trois maisons individuelles.

**Certificats d'urbanisme :**

*Me Sophie Dejean :* parcelle AE 701, Zone Ua au PLU, CU Informatif pour terrain situé 26 Impasse des Acacias.

*Me Henri Ravau :* parcelle AB 396, zone Ui au PLU, Blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, CU informatif sur bâtiment existant route départementale 1085.

*Me Bedel-Bonjean :* parcelle AE 293, zone UA au PLU, Bleu Bc au PPR, CU informatif pour terrain situé 171 rue de l'Hôtel de Ville.

**Permis de construire :**

*SCI Hippocampe :* parcelles AC 397 à 401, 884, rue du Vernay, en zone Ui au PLU, blanc et rouge RC au PPR, Pour construction de 2 bâtiments, soit un hébergement hôtelier de 10 chambres, un logement de gardien et un garage.

*Robert Morel :* parcelles AD 175, 122, 3, permis annulé.

*Benoît Sabarita et Valérie Toutikian :* parcelle B 589p, en zone Ub au PLU, pour modifications d'implantation, façades surface de plancher maison individuelle.

*AD Investissement :* parcelle AB 53 en zone Zone AUbOA3 et N au PLU, Blanc et Bleu Bg2 au PPR, Construction de 2 bâtiments collectifs rue des Plattières à Nivolas-Vermelle, Bât A : 4 logements, Bât B : 6 logements

*Olivier Bordelet :* parcelle AB 275, 114, impasse des Thuyas, zone Ub au PLU, pour transfert maison individuelle au 114 Impasse des Thuyas 38300 Nivolas-Vermelle.

## Conseil Municipal : séance du 26 janvier 2015 (suite)

Mohamed Bouzid : parcelle AE 729, 25 impasse du Tilleul, zone Ub au PLU, bleu Bg au PPR, pour transfert transformation grange en 3 logements.

### Commission du 8 janvier 2015 :

#### Déclaration Préalable :

Nicolas Albert : parcelles AE 187, 691, zone Ua au PLU, violet Bc2 au PPR, pour aménagement de combles et pose de fenêtres de toit.

#### Certificats d'urbanisme :

Me Anne Muffat : parcelle AH 244, zone Ua au PLU, CU informatif pour terrain situé aux Curtets.

Me Jérôme Vincent : parcelles AB 176, 177, zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, CU informatif sur terrain situé 294, rue de Bousseu.

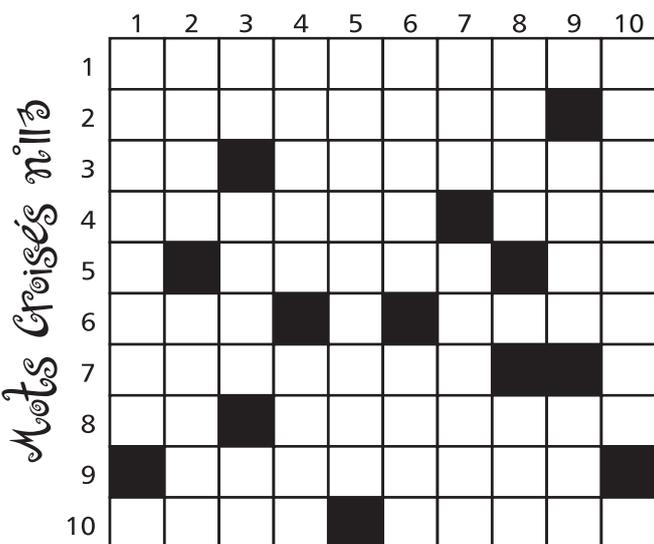
#### Permis de construire :

Alain Laurent : parcelle AB 823, 114, impasse des Thuyas, en zone Ub au PLU, pour

construction d'une maison individuelle de 73 m<sup>2</sup>.

K Perspectives : parcelles AE 612, 613, 614, 615, route départementale 1085, en zone Ua et Nh au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour construction de 54 logements et locaux d'activités.

M et Mme Coulet : parcelle C 367, chemin des Vignes, zone Ub au PLU, Bleu BgI au PPR, pour construction d'une maison individuelle de 95 m<sup>2</sup>.



#### Horizontalement

- 1/ Peuvent se porter en sautoir
- 2/ Peut et même doit voter
- 3/ Accorde les violons  
Écrit ses dernières volontés
- 4/ Conduit les baudets  
Là où coule le cours d'eau
- 5/ Souverains de l'Est  
Distingué
- 6/ Glucide - Élimer
- 7/ Peut avoir des trous
- 8/ Préposition  
Arbustes à fleurs jaunes
- 9/ Vases de nuit
- 10/ Essai - Encadrement

#### Verticalement

- 1/ Nævus
- 2/ Orignal - Petite laie
- 3/ A coudre ou à jouer - En outre  
Ville Bourguignonne
- 4/ Parties de pièces - Frotté d'huile
- 5/ Qui se répète
- 6/ Causer du tort - Pièges  
Maladie fébrile
- 7/ Pour boucher hermétiquement
- 8/ Ville russe sur l'Oka - Trois fois
- 9/ Le bord du fleuve  
Point cardinal
- 10/ Gabarits

(Solution p. 224)

## Fête d'été - Samedi 4 juillet :

au Stade Municipal

Concours de pétanque au stade l'après-midi  
Tournoi de Baby-foot géant sur le City Stade  
soirée disco - feu d'artifice tiré vers 23h



### SOIRÉE THÉÂTRE

lundi 8 Juin à 20h30 - Salle des Fêtes

Spectacle de fin d'année de l'Atelier Théâtre  
de l'ALEP Arts et Culture

### Repas des retraités

dimanche 26 Avril 2015 à partir de 12h

Salle des Fêtes

S'inscrire en Mairie ouvert aux plus de 70 ans.

**Don du Sang** : mercredi 29 avril 2015 de 16h45 à 19h15 - Salle des Fêtes

# Conseil Municipal : Séance du 23 février 2015

**Conseil en Energie Partagée :** Les représentants du Plan Climat Energie mis en place par la CAPI et la Communauté de Commune des Vallons de la Tour présentent le dispositif qui doit obligatoirement de dérouler sur trois ans. La question de l'adhésion de la commune sera examinée lors d'un prochain conseil municipal.

**Péri-scolaire - ajustement des intervenants :** Deux modifications sont proposées. Au niveau de l'intervenant Gymnastique, l'Espoir Gymnique nous a fait part de sa difficulté. Actuellement chaque séance qui leur est payée sur la base de 30€ a un coût de revient de 32,00€. Proposition de s'aligner sur le coût de revient. En théâtre, l'animateur proposé par l'association Comos ne peut plus assurer ce créneau horaire. Un autre intervenant d'Eclosé a été sollicité. Il s'agit de « de quoi j'me mêle ». Par contre son intervention est plus chère, puisque le coût de revient est de 50,00€ de l'heure. Cette intervention est proposée jusqu'à la fin de l'année scolaire, puisque l'an prochain, Comos pourrait proposer une autre animatrice. (unanimité moins une abstention)

**PEDT intercommunal :** Information sur la démarche des communes du Val d'Agny. Finalement les communes déposeront en commun un PEDT intercommunal, dont les grandes lignes ont déjà été discutées. Il s'agit d'Eclosé-Badinières, Châteauvilain, Succieu, les Eparres, Sérézin de la Tour, Nivolas-Vermelle, auxquelles se joindraient deux autres communes hors Val d'Agny.

**Jardins familiaux :** Présentation en séance de l'avant-projet élaboré par le Cabinet BETIP, avant de le soumettre aux membres de l'association. Demande au bureau d'études de modifier encore les plans en positionnant les stationnements le long de la voirie et les douze premières parcelles sur la partie plate du terrain. Décision de déposer la demande de subvention à la Région Rhône-Alpes dans le cadre du CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes) sur la base de l'estimation de BETIP.

**Investissement 2015 :** Autorisation d'engager des dépenses avant le vote du

budget. La loi permet d'engager 25% du budget de l'année précédente, en attendant le vote du budget. Proposition d'engager 25% en voirie et en bâtiments. (Unanimité moins une abstention)

**Ralentisseur rue du Bas-Vermelle :** Depuis l'ouverture du lotissement « Le Parc des Sapins » les mouvements d'enfants se rendant à l'école ont été augmentés. Après visite sur le terrain, la commission voirie a décidé d'installer un ralentisseur sous la forme de la pose de deux coussins berlinois, un peu avant l'entrée du lotissement quand on vient de la RD 1085. Coût de l'achat 2727,70€. M. Belony fait remarquer que la rue est étroite à cet endroit et qu'on n'aura sans doute pas la place de positionner les deux ralentisseurs côte à côte. Une esquisse sera faite avant la pose définitive. (15 pour, 1 contre et 2 abstentions).

**Tarifs de l'accueil de Loisirs sans hébergement pour 2015 :** sur la base d'une augmentation de 1%. (Unanimité)

- QF de 0 à 285€ : 4,34€ par jour,
- QF de 286 à 567 : 6,56€,
- QF de 568 à 727 : 8,90€,
- QF de 728 à 933 : 11,20€,
- QF de 934 à 1208 : 13,60€,
- QF de 1209 à 1326 : 16,26€,
- supérieur ou égal à 1327 : 17,40€,
- hors commune : 18,38€.

**Convention avec le Centre de gestion de l'Isère :** Convention pour une mission de conseil en gestion des ressources humaines. (Unanimité)

**Examen des subventions aux associations :** Les subventions 2015 sont examinées. Elles seront validées lors du vote du budget 2015.

**Nettoyage de printemps :** La date retenue par le SMND est le samedi 28 mars au matin. Rendez-vous à 8h30 au Foyer Municipal. Information aux associations et aux écoles.

**TUN 113 :** la publication est différée après les élections départementales.

**Tarifs du portage des repas à domicile pour 2015 :** le CCAS de Bourgoin-Jallieu a porté le prix du repas à 12,00€. Décision

de fixer le prix du repas à 9,80€ pour les personnes non imposables et non bénéficiaires d'une aide aux repas et à 12,00€ pour les personnes imposables ou bénéficiaires d'une aide aux repas.

**Prime pour le recensement :** Fixation d'une prime pour l'agent coordonnateur et d'une vacation pour un agent recenseur qui n'a pas assuré la totalité de la mission.

**Commission culture :** Le bilan des actions (exposition, programmation à la salle des fêtes) menées dans le domaine culturel est positif. Il y a eu une bonne participation des Nivolaïsiens. La commission commence à travailler sur une programmation pour 2015-2016. Plusieurs rendez-vous sont pris : cérémonie pour la fête des mères le 29 mai à 19h, la fête du village le 4 juillet, le forum des associations le 5 septembre. Des démarches sont prévues pour demander pour la salle des fêtes le label « patrimoine en Isère » et pour une étude de la valeur patrimoniale du chemin de croix de l'église de Vermelle.

## Déclarations préalables :

*Osman Ayyildiz :* parcelle AB 423, 1095 route Nationale 85, en zone Ui au PLU, Pour modification ouverture (création fenêtre en façade et bouche de ventilation sur toiture) dans un garage existant.

## Certificat d'urbanisme :

*Me Pagliaroli :* Parcelles AH 125, 126, zone Ua au PLU, Blanc, bleu Bg et rouge RC au PPR, CU informatif sur terrain situé 3711 RD 1085.

*Me Anne Muffat :* parcelle AE 729, en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, CU informatif sur maison 25 impasse du Tilleul.

## Permis de Construire :

*Hicham Tlohi et Nasira Tabai :* parcelle AE 731, 73 rue de l'Hôtel de Ville, zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, pour Construction de deux maisons individuelles

*Mohamed Bouzid :* parcelle AE 729, 25 Impasse du Tilleul, zone Ub au PLU, blanc et Bleu BgI au PPR pour permis modificatif portant le nombre de logements de 3 à 2, pose de 10 vélux, modification des ouvertures et prolongement de la terrasse avec construction d'un mur en retour.

*Conférence complètement contemporaine*

samedi 11 avril 2015 à 20h30 - Salle des Fêtes

Dans le cadre des soirées de Nivolas - Cabaret poétique et loufoque.

# Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

**Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle : 2015 ou le passage d'un groupe minoritaire à un groupe d'opposition.**

Pourquoi dire dans le dernier TUN que le groupe minoritaire a été le seul à s'exprimer dans une demi-page quand on sait que le groupe majoritaire possède l'ensemble du journal pour communiquer ? Et oui, chers nivolsiens et nivolsiennes, dans notre commune, la première tâche de l'élue minoritaire consiste à s'efforcer d'exister. Certains parleront de polémique stérile, mais comment expliquer que présents à certaines manifestations, vos trois élus soient très souvent absents dans les articles alors que les élus de la majorité sont systématiquement mis en avant ! Nous ne sommes pas plus visibles sur le site internet de la commune. Et que dire des courriels et des dossiers qui ne nous sont pas envoyés au même titre que les autres membres du Conseil Municipal ! Nous devons donc admettre qu'un grand nombre d'informations n'arrivera jamais à l'opposition...

Dans le TUN N°110, nous avons expliqué les raisons de notre non-participation aux commissions municipales. Comment couvrir à 3 l'ensemble des domaines, participer à des commissions qui élaborent les décisions... sachant que ces commissions ne sont pas toujours l'antichambre des décisions prises et proposées lors des Conseils Municipaux. Dans notre commune, l'exercice de la démocratie participative

n'est qu'une illusion et c'est une des raisons qui nous a conduits à monter une 2ème liste ! Quant à nos idées et propositions, elles ne sont jamais relayées dans les comptes-rendus des Conseils Municipaux. Nous citerons en exemple le Conseil Municipal du 26 janvier 2015 relatif à l'orientation budgétaire 2015 : « Certains conseillers font remarquer qu'une augmentation de 0,5% rapportera très peu et qu'il vaudrait peut-être mieux ne pas augmenter du tout ». Ce n'est pas « Certains conseillers », mais l'élue du groupe minoritaire qui a fait remarquer qu'au niveau de la commune 0,5% des taux d'imposition conduirait à une recette de 2800 Euros. Pourtant en 2014, le Conseil Municipal avait suivi les préconisations du Trésor Public de ne pas faire d'augmentation en situation de crise, mais c'est vrai que 2015 n'est pas une année d'élection municipale...

D'autres feront remarquer que les délibérations sont souvent votées à l'unanimité : rappelons que jusqu'à présent nous étions encore sur le budget de l'exercice 2014, préparé par la précédente municipalité. Et comment voter contre des projets que nous avons également proposés.

Après une année de mandat, nous vous indiquons certaines de nos propositions émises en Conseil Municipal :

- Déplacement d'un point propre : étude de conteneurs enterrés pour toute la commune,
- Exonération loyers de Nivolas Market : mise à disposition du local à titre gracieux pour une année reconductible,
- Convention entre la commune et la Fraternelle pour moniteur éducation physique : réflexion sur l'évolution du poste du coordinateur du périscolaire,
- Entrée des poussettes et accès handicapés dans la zone de jeux du stade : suppression du tourniquet et installation nouveau dispositif,
- Convention avec la centrale d'achat Agap'pro pour le restaurant scolaire : confirmation du maintien des fournisseurs locaux,
- Aménagement des jardins familiaux : nouvelle étude de l'avant-projet pour l'emplacement des jardins...

Lors des « Questions diverses », nous intervenons régulièrement sur des sujets tels que l'urbanisme, la sécurité routière... Vous n'en trouvez nulle trace dans le TUN ! Pour être mieux informés, nous invitons les nivolsiens et nivolsiennes à venir assister aux Conseils Municipaux ouverts au public (dates affichées en mairie). Il est important que chacun puisse apprécier, juger la qualité des échanges et des débats.

*Atelier Ecriture  
Apéro-lecture*

samedi 6 juin à 11h - Bibliothèque Municipale

**Vente de Brioches**

Organisée par le Sou des écoles de Boussieu

Samedi 11 avril au matin

**Marche dans la nature organisée par l'ALSEP Plein-Air**

dimanche 9 mai à partir de 7h30 - départ du Foyer Municipal .

**Soirée du Club de foot**

samedi 25 Avril 2015 à 20h30

Salle des Fêtes

**Soirée Théâtre**

Organisée au profit du Secours Populaire

Vendredi 29 mai à 20h30 - Salle des Fêtes

*Fête  
des mères*

**réception de toutes les mamans de la commune**

vendredi 29 mai à 18h30 - au Foyer



## Paul Barnier

Avec Paul Barnier, nous perdons aujourd'hui un homme de conviction, un homme dévoué à la société, un militant de la laïcité et de l'école publique, un homme qui a passé sa vie au soutien et à l'encouragement du sport.

J'ai pu côtoyer et travailler avec Paul de nombreuses années, puisque nous avons fait trois mandats ensemble au Conseil Municipal de Nivolas-Vermelle. A ses camarades qui le poussaient pour s'investir dans la vie communale, il répondait, je viendrai quand Gaby Pellet viendra me chercher et c'est en 1977 que Gaby lui a proposé de rentrer au Conseil Municipal, où il a fait deux mandats de Conseiller Municipal, puis trois mandats d'adjoints, dont deux en tant que premier adjoint. Sa rigueur dans la gestion l'ont tout naturellement désigné pour le charger des finances et de l'urbanisme, deux tâches qui demandent des connaissances approfondies, qui exigent de voir les dossiers sur le fond en recherchant les bonnes solutions. Sa formation de « matheux » lui donnaient les qualités pour accomplir ses responsabilités. Mais, il avait aussi son jardin secret littéraire et en amoureux des mots, pendant tout un mandat, il s'est occupé du bulletin municipal le Trait d'Union Nivolésien. Pendant ces 21 années de mandat municipal, il a su faire avancer ses idées, avec des références solides, sans rien lâcher sur le fond, mais en élevant toujours les débats, avec un humour, qu'il fallait parfois savoir décrypter, car c'était un champion du second degré.

Ses convictions, il se les était forgées au cours de sa carrière d'enseignant, d'abord comme instituteur à Nivolas-Vermelle, où il a eu la chance d'être initié par l'homme de grande culture qu'était Lucien Gentaz, puis comme professeur de mathématiques au collège de la Verpillière, où de nombreuses générations d'élèves gardent de Paul le souvenir d'un enseignant exigeant, mais à l'écoute de tous pour les faire progresser. Homme libre de pensée, il n'acceptait d'être inféodé à aucun dogme et sa bibliothèque témoigne de son ouverture d'esprit.

Je ne citerai que pour mémoire sa passion pour tous les sports, mais en particulier pour le rugby, pour le CSBJ qui était sa famille. Il ne manquait pas un déplacement et il n'a jamais compté ses heures en tant que militant pour faire vivre le club. Et il a fallu que cette terrible maladie le cloue au lit, pour qu'il n'aille plus encourager ses petits.

A côté de cela, sous son allure bourru, c'était un homme jovial, plein de finesse et de délicatesse, un homme qui était avide de toutes les connaissances et qui les faisait partager, sans les étaler.

Au moment de le quitter, je voudrais rappeler que Paul est un homme qui a tracé un sillon droit, sans détour que nous n'oublierons pas.

Merci Paul

## « Nous gardons le moral malgré un contexte difficile »



C'est par cette formule que Michel Rival, le Maire concluait son intervention, avant de formuler les vœux traditionnels de bonne santé pour l'année à venir. La cérémonie avait commencé par une minute de silence, à la fois pour dire le refus des méthodes de ceux qui se réclament du Djihad, mais n'ont rien à voir avec le Coran et pour affirmer que s'en prendre à l'un des fondements de la République, la liberté, c'est remettre en cause la République elle-même.

Rappelant les difficultés de gestion qui vont encore s'aggraver pour les communes avec le prélèvement supplémentaire prévu par le gouvernement, il affirmait la volonté du Conseil Municipal de ne pas réduire les services publics, qui sont déjà calculés au plus juste et de garder une part d'investissements suffisante, car les communes

réalisent 70% des investissements dans le pays ce qui soutient l'activité des entreprises du BTP.

Reprenant les réalisations de 2014, il soulignait que la place de la Commune s'est renforcée au sein de son bassin de vie, tant au plan du logement qu'au plan économique qui va être complété par l'aménagement de la nouvelle zone d'activité du Vernay qui proposera, dès cette année, des parcelles pour accueillir des artisans et des petites et moyennes entreprises.

Enfin, parmi quelques projets pour l'année qui commence, le maire annonçait la volonté de poursuivre la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la préparation des jardins familiaux et le début de la programmation d'un nouveau bâtiment pour les Services Techniques.



## Rencontres de retraités

L'association «Club des retraités» a légalement été dissoute en janvier 2014. Toutefois, le Conseil Municipal avait proposé de laisser la possibilité, sous l'égide du CCAS, de se rencontrer à la salle habituelle. Après une nouvelle réunion en janvier dernier, les anciens ont décidé de modifier leur jour de rencontre et de le placer soit le vendredi, soit le jeudi, en alternance avec les séances de Scrapbooking, qui se déroulent dans la même salle.

On peut dire que ce changement de date a été apprécié, car dorénavant, selon les semaines, la fréquentation de ce lieu de rencontre évolue entre 15 et 20 personnes. Au programme,

coinche, triomino, diaminos et jeux de sociétés divers... Désormais, certains peuvent enchaîner la pétanque ou la longue le mardi et la coinche en fin de semaine. La convivialité a tout à y gagner et les nouveaux venus seront bien accueillis.

**Date des prochaines séances :**  
**en Avril :** vendredi 3 avril, jeudi 9 avril, Vendredi 17 avril, jeudi 23 avril, mardi 28 avril.

**En Mai :** Mardi 5 mai, Vendredi 15 mai, Jeudi 21 mai, vendredi 29 mai.

**En Juin :** Jeudi 4 juin, vendredi 12 juin, jeudi 18 juin, vendredi 26 juin.

**En juillet,** à la demande.



## Des friandises pour les anciens



Le CCAS était en ordre de marche depuis plusieurs mois afin de préparer les colis de Noël et pas moins de 14 équipes se sont constituées afin de rendre visite à tous les retraités de plus de 70 ans de la commune. Elus, membres du CCAS et bénévoles

ont ainsi porté 131 colis individuels, 78 colis couples et 13 à des personnes en maison de retraite. Moments de visites parfois brèves mais souvent moments d'échanges très conviviaux.

## Les combats de la Libération à Saint Bonnet de Mûre



Un monument rappelle ces combats. L'actualité vient de le mettre sur le devant de la scène avec la décision des élus de le déplacer.

Cette stèle se trouve actuellement en bordure de la route nationale entre Saint Bonnet et Manissieux-Saint-Priest et parmi les 36 noms des combattants tués le 28 Août 1944, il y en a deux de Nivolas-Vermelle.

Ce sont Aimé Morel et Eugène Fabris.

Aimé Morel, membre d'une vieille famille nivolaisienne, réfractaire au STO (Service du Travail

Obligatoire en Allemagne) est entré au Maquis en 1943.

Eugène Fabris, jeune habitant de Boussieu (Il n'avait pas vingt ans) s'était montré particulièrement audacieux dans la résistance.

C'est au cours de cet affrontement que « Doudou » Ragoucy (grande figure nivolaisienne) a perdu une main et une jambe.

Les tombes d'Aimé Morel, d'Eugène Fabris et d'Edouard Ragoucy sont au cimetière de Nivolas.

Henri Robert

## Théâtre

### «Le médecin malgré Lui»

Par La Compagnie du Quiproquo  
de Sérézin de La Tour

samedi 13 juin à 20h30 - Salle des Fêtes

## Kermesse des Ecoles

samedi 27 Juin 2015

Spectacle le matin au Gymnase  
Kermesse au stade l'après-midi

## Gala de Judo

Par le Club de Nivolas-Vermelle

vendredi 26 Juin - Gymnase Municipal

# Les Archives de Nivolas-Vermelle

## Le récolement des archives de Nivolas-Vermelle

Le récolement est un état des lieux des archives, établi lors d'un renouvellement de l'exécutif, c'est-à-dire en commune lors des élections municipales. Il engage la responsabilité des maires [cf. arrêté interministériel du 31 décembre 1926 portant règlement des archives des communes, modifié, art. 4]. Effectivement, le maire se doit de veiller à la bonne tenue et à l'intégrité des documents produits dans le cadre des compétences de la collectivité et des fonctions régaliennes qui lui sont confiées, dans le domaine de l'état civil notamment. Grâce à ce récolement, il prend officiellement la responsabilité des archives de sa commune. Le récolement est obligatoire. Il doit se faire sur papier en 3 exemplaires : un exemplaire est remis au maire sortant, un est conservé dans les archives de la mairie et le troisième est conservé aux Archives départementales de l'Isère. Il doit être réalisé même si le maire sortant est réélu.

Le récolement implique la vérification par les maires sortant et nouvellement élu de la présence physique des documents cités dans le récolement. Un pointage précis, registre par registre, s'impose pour les registres paroissiaux, les registres d'état civil, les registres de délibérations et le plan cadastral «napoléonien» du début XIX<sup>ème</sup> siècle. Il peut bien évidemment être complété par le relevé des documents les plus anciens. Au-delà de l'aspect réglementaire, le moment du récolement est l'occasion, souvent unique, pour l'élu de vérifier de visu les conditions matérielles dans lesquelles sont conservées les archives anciennes et récentes et leur état de classement. Il pourra, ensuite en toute connaissance de cause mettre en œuvre les mesures nécessaires au bon archivage des dossiers.

C'est une des missions dont s'est acquittée l'archiviste intercommunale de la CAPI, remplissant la grille fournie par les Archives départementales, et la complétant en y joignant l'inventaire complet des archives de Nivolas-Vermelle.

## L'inventaire des archives de Nivolas-Vermelle

Lors d'une visite réglementaire d'inspection faite par un archiviste départemental à la mairie de Nivolas-Vermelle en 1932, il avait été indiqué qu'il n'y avait pas d'inventaire. Ce manque avait été comblé, dans les années 90, grâce à l'intervention d'une archiviste départementale qui avait laissé un fichier détaillé des fonds les plus anciens. Ce fonds, classé, côté et inventorié, représente 16,80 mètres linéaires, c'est-à-dire environ 160 boîtes archives ! Depuis 2010, l'archiviste intercommunale de la CAPI intervient à la mairie et à chacune de ses interventions elle complète un inventaire complet. Aujourd'hui cet inventaire de 24 pages recense l'ensemble des documents conservés à la mairie de Nivolas-Vermelle, des plus anciens (1738) aux plus récents (2012).

Pour organiser les archives, l'archiviste suit les préconisations d'une multitude de textes officiels, dont prioritairement la loi sur les archives de 1926 qui définit la manière de classer les documents selon leur thème par séries cotées avec des lettres. Ainsi la série E concerne l'état civil, la série IF la population, la série IK les élections, ... cette loi est appliquée dans toutes les communes de France ce qui permet aux chercheurs de retrouver facilement les documents quel que soit le service archives où il se trouve.

Cet inventaire est évidemment disponible et consultable en mairie, tout comme les archives elles-mêmes. En 2008, une nouvelle loi sur les archives a effectivement défini que le délai de communicabilité des documents, préalablement fixé à 30 ans, devenait immédiat.

Pour autant, certains documents contenant des renseignements concernant la vie privée des personnes, des renseignements médicaux ou des informations judiciaires ont vu maintenu des délais de communicabilité allant de 25 à 100 ans.

Quiconque le souhaite peut donc venir consulter les archives communicables.

Cela ne signifie pas que vous pourrez descendre dans les salles archives et regarder un peu tout ce qui attire votre regard ou votre intérêt... il convient de prendre rendez-vous avec le secrétariat de la mairie, car la consultation des archives se fait uniquement dans les locaux communaux, et sous la surveillance d'un agent municipal. Contrairement aux bibliothèques où vous pouvez emprunter les ouvrages pour les lire tranquillement chez vous, les archives étant des documents uniques, elles ne peuvent en aucun cas sortir du bâtiment.

Voici quelques-uns des documents identifiés lors du travail de classement fait par l'archiviste :

<b>E</b>	<b>Etat civil.- registres paroissiaux</b>	<b>1738-an III</b>
	B.M.S. : paroisse de Vermelle	1738-1793
	[BMS, 1793-an III voir en mairie des Eparres]	
<b>I D I-18</b>	<b>Conseil municipal.- Délibérations : registre *</b>	<b>1882-2005</b>
<b>Série IF – Population</b>		
I F 1	Dénombrement de la population : liste nominative	1886-1931
I F 2	Dénombrement de la population : liste nominative	1936
	Recensement de la population : liste nominative	1944-1982
<b>I G</b>	<b>Atlas cadastral</b>	<b>1838</b>
<b>I G</b>	<b>Matrices cadastrales.- registres *</b>	<b>1884-1987</b>
I G I	Taxe sur les chiens	1886-1910
	Renseignements extraits des rôles des impôts directs	1908-1985
	Contributions voitures, chevaux, garde-chasse, chiens : registre de déclarations	
<b>4 H I</b>	<b>Première guerre mondiale</b> : médaille militaire ; citations	
	<b>Seconde guerre mondiale</b> : défense passive ; recensement des hommes de 18 à 47 ans ; alimentation ; déminage, 1944 ; défense aérienne, 1939 ; dépôt des armes à feu, 1940	
<b>I L I-10</b>	<b>Budget primitif, budget supplémentaire, compte administratif, compte de gestion</b>	<b>1883-1984</b>
<b>I M I</b>	<b>Edifices communaux.-</b>	<b>1899-1981</b>
	Horloge,	1899-1974
	Monuments aux morts : croquis	
	Mairie : aménagement,	1978-1981
	Mairie-Groupe scolaire-Bureau de poste : plan,	1908-1910
	Bureau de poste : travaux,	1906-1978
	Salle des fêtes,	1936-1974
<b>4 M I</b>	<b>Ecoles.- plans</b>	
	Ecole des garçons,	1870-1878
	Ecole des garçons : agrandissement	1883
	Ecole des garçons	1889-1907
	Ecole des filles	1903-1906
<b>2 R 2</b>	<b>Centenaire de la commune,</b>	<b>8 mai-15 septembre 1982</b>

Aujourd'hui, ce sont environ 76 mètres linéaires, soit environ 750 boîtes archives qui sont conservées à la mairie de Nivolas-Vermelle, auxquels il faut ajouter les registres d'état civil, les registres de délibérations, les matrices cadastrales.

Ce patrimoine écrit représente l'histoire de la commune et il convient de le conserver du mieux possible, pour le rendre accessible et le transmettre.

Florence Krajka (archiviste)

# CAP RENOV' HABITAT :

## des aides plus importantes pour réhabiliter vos logements locatifs et futurs logements locatifs

Depuis le 1er janvier 2015, les aides de la CAPI, dans le cadre de l'opération Cap Renov' Habitat, ont fortement augmenté. Ce dispositif permet d'accompagner les propriétaires bailleurs ou futurs propriétaires bailleurs dans leur projet de réhabilitation de logements locatifs, sous réserve d'un conventionnement social ou très social.

**Exemple :** Monsieur A. est propriétaire à Bourgoin-Jallieu d'un logement vacant et vétuste d'une surface habitable de 45m<sup>2</sup> habitable avec 6 m<sup>2</sup> de cave. Il souhaite réhabiliter l'ensemble du logement pour le louer.

Les travaux envisagés consistent à isoler les murs, remplacer les menuiseries, mettre aux normes les lots électricité, ventilation,

sanitaire et plomberie. Ces travaux s'élèvent à 49 500 € TTC et seront financés par un prêt d'une durée de 15 ans.

Après travaux, Monsieur A. reloue son logement 480€ hors charges. Une fois prélevés les 330 € mensuels de remboursement de prêt, la fiscalité, le logement de monsieur A. lui rapporte moins de 70 € par mois en moyenne sur les 10 premières années.

Avec Cap Renov' Habitat, Monsieur A. bénéficie d'une subvention globale de 25 750 € et d'un avantage fiscal de 60% sous forme de déduction forfaitaire. Il ne lui reste alors à emprunter que 23 750 € pour financer ses travaux. En contrepartie, monsieur A s'engage à louer son logement pendant 9 ans à un niveau de loyer plafonné. Ainsi, la

1ère année, le loyer hors charges perçu est de 378 €. Une fois prélevés les 160 € mensuels de remboursement de prêt, la fiscalité, le logement de monsieur A. lui rapporte plus de 160 € par mois en moyenne sur les 10 premières années.

Avec Cap Renov' habitat, vous bénéficiez toujours d'un **accompagnement gratuit** et personnalisé sous forme de visites sur place, de conseils techniques, d'esquisses d'aménagement, de simulations financières et fiscales, d'assistance au montage de dossier...

Attention, cette opération est limitée dans le temps : elle s'achèvera en août 2016.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'opérateur de la CAPI

## Agence de Mobilité du Nord-Isère

### Pédibus

L'Agence accompagne les écoles du territoire dans la mise en place de Pédibus. Qu'est-ce qu'un Pédibus ? C'est un groupe d'écoliers conduit par des adultes bénévoles qui effectue à pied le trajet du domicile à l'école. Un Pédibus fonctionne comme un vrai bus, avec des lignes, des conducteurs, des arrêts et des horaires de passage déterminés. Sa particularité ? Il avance à l'aide de l'énergie des enfants !

Au mois de janvier 2015, l'Agence a lancé une campagne de communication pour informer les mairies, les écoles, et les associations de parents d'élèves de la possibilité d'être accompagnés par l'Agence dans la démarche Pédibus. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Agence.

### Retour sur « Cyclistes Brillez ! »

Mardi 3 février 2015, de 6h30 à 9h, l'Agence de Mobilité, en partenariat avec la CAPI et Osez l'Vélo, a invité les cyclistes usagers de la Gare SNCF de Bourgoin-Jallieu à participer à l'animation «Cyclistes brillez !».

Lors de cette opération de sensibilisation, les partenaires et bénévoles ont distribué des « kits de visibilité » aux cyclistes usagers de la gare. Ces kits se composaient d'un sac avec bandes rétro réfléchissantes, d'un gilet de sécurité, de brassards retro réfléchissants et d'un jeu de leds.

L'objectif de l'évènement était avant tout d'informer les cyclistes sur l'importance d'être visibles sur la route.

### Aides à l'achat Vélo à Assistance Electrique

L'Agence de Mobilité du Nord Isère a distribué 74 aides pour l'achat de Vélo à Assistance Electrique en 2014. Une enquête d'intention a été réalisée auprès des bénéficiaires de l'aide à l'achat afin de connaître leurs motivations d'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Avec beaucoup d'enthousiasme, nous découvrons que 65% des bénéficiaires souhaitent utiliser leur VAE quotidiennement. Ce résultat est confirmé par un autre résultat présenté lors d'une enquête conduite par un bureau d'études pour le compte de l'Agence.

### Le coviturage

• Le territoire du Nord Isère compte désormais 25 parkings dédiés spécifiquement au coviturage, pour plus de 600 places offertes ! Le territoire de la CAPI est particulièrement concerné, puisqu'il dispose à ce jour d'environ 450 places. Le dernier parking inauguré est celui de la Grive, à l'Isle d'Abeau, avec une capacité de 125 places et d'ores et déjà un très bon taux d'occupation affiché.

• Une enquête sur la pratique du coviturage a été réalisée sur l'ensemble du territoire Nord Isère, par le bureau d'études Indiggo. Les résultats sont satisfaisants :  
- 31% des inscrits ont une pratique régulière dans le cadre de déplacements domicile-travail.  
- 33% des personnes se sont inscrites sur les sites de coviturage grâce aux animations menées par l'Agence.

• Deux enquêtes covoiturages ont été menées fin 2014 sur les parkings de deux échangeurs d'autoroute afin de déterminer les provenances et destinations des covoitureurs.

- Echangeur n°7 à l'Isle d'Abeau : 43 réponses concernant 125 covoitureurs (sur 84 enquêtes distribuées *Pour voir la carte, rendez-vous sur [www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr) / les parkings de covoiturage*).

Les covoitureurs viennent du Pays des Couleurs, des Vallons de La Tour, des Vallées de l'Hien, de la CAPI, de la Région St Jeannaise, de Lyon et de l'Est lyonnais, et covoiturent vers Les Vallons du Guiers, Lyon et l'Est lyonnais, et Grenoble.

- Echangeur n°9 à St Jean de Soudain/La Tour du Pin : 19 réponses concernant 44 covoitureurs (sur 61 enquêtes distribuées *Pour voir la carte, rendez-vous sur [www.mobilite-nord-isere.fr](http://www.mobilite-nord-isere.fr) / les parkings de covoiturage*).

Les covoitureurs viennent des Vallons du Guiers, des Vallons de La Tour, de la Vallée de l'Hien, de Lyon, de Bièvre-Est, de la Savoie, et covoiturent vers l'Isle Crémieu, la CAPI, le Pays de Bièvre, le Grand Lyon, et Annecy. Un nouveau parking de covoiturage de 25 places a été ouvert au niveau de l'échangeur 9.1 à La Tour-du-Pin Est.

Notons que les trajets en question s'effectuent majoritairement dans le cadre d'un covoiturage quotidien.

## 1,2 et 3 partez... pour la 4ème édition du CAPI RAID

C'est devenu un événement sportif et familial incontournable du territoire : le CAPI Raid fait son grand retour en 2015.

Les 6 et 7 juin 2015, soyez dans starting-block à Ecluse-Badinières pour une quatrième édition toujours plus festive, surprenante et insolite !

Organisé par la Direction des Sports de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) en collaboration avec les différentes associations sportives locales, le CAPI Raid est avant tout une manifestation conviviale et ludique, ouverte aux familles.

### A chacun son Raid !

Que vous soyez un sportif aguerri, un raideur en herbe ou que vous ayez simplement envie de vous amuser en famille : tout le monde y trouvera son compte !

Au programme : VTT, bike and run, orientation, tir à l'arc... Mais aussi un max de nouveautés : stand up-paddle, biathlon laser...

### Le CAPI RAID se déroulera en 2 mi-temps :

- **Le samedi 6 juin 2015** : le rendez-vous des jeunes et des familles. Venez pratiquer des

activités de pleine nature unique en vous amusant !

• Le «Raid Family» : un mini raid par équipe de 2, composée d'un adulte et d'un enfant entre 8 et 12 ans.

• «Le Raid juniors» : un mini raid par équipe de 2, composée de 2 ados entre 12 et 18 ans.

- **Le dimanche 7 juin 2015** : place aux sportifs !

• Pour les sportifs de tous niveaux : «Le Raid Loisir», un parcours multisports de

25 km, par équipe de 2 (environ 3 heures).

• Pour les férus de compétition et sportifs confirmés : «Le Raid Sportif», un parcours de 50 km sur 2 jours ! Prologue le samedi en fin d'après-midi et départ le lendemain en style poursuite suivant le retard accumulé la veille. Un bivouac sera organisé sur site.

Le top départ des inscriptions est lancé dès janvier 2015. Cap de relever le défi ?

**Renseignements et inscription à partir de janvier 2015** : <http://www.capi-agglo.fr/Vivre/Equipements-sportifs>  
Service des Sports - Communauté d'agglomération Porte de l'Isère  
17, avenue du Bourg - BP 90592 - 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX - Tel : 06 29 69 27 74

## La ville de Nivolas-Vermelle (2450 habitants) recrute

### UN AGENT POLYVALENT AU SEIN DE SON SERVICE TECHNIQUE

- EMPLOI SAISONNIER DU 28 JUIN AU 29 AOUT 2015 à temps plein -

#### MISSION :

Au sein d'une équipe de 5 agents, vous participerez à l'entretien des espaces verts de la commune et effectuerez principalement les missions suivantes :

- tonte
- arrosage
- débroussaillage
- conduite d'engins

Selon les besoins du service vous pourrez également être amené à effectuer des petits travaux de peinture, maçonnerie..

#### PROFIL :

- Aptitude au travail en extérieur
- Aptitude au travail physique (port de charges)
- Qualités relationnelles exigées, notamment avec la population et les autres membres du personnel des services techniques.
- Etre majeur et titulaire du permis de conduire B

#### CONTRAT :

Contrat à temps plein soit 37h30 par semaine réparties de la façon suivante :

- 6h-13h30 du lundi au jeudi et de 6h-12h30 le vendredi (Ces horaires peuvent être décalés en cas de forte chaleur pour une prise de service à 5h).
- Congés (5 jours plus deux jours de RTT) à définir avec le chef de service.
- Rémunération statutaire

### UN EMPLOI JEUNE AU SEIN DE SON SERVICE TECHNIQUE

- Contrat du 20 au 31 juillet 2015

#### MISSION :

Sous la responsabilité de votre responsable hiérarchique, vous participerez à la réfection de la salle de motricité de l'école maternelle et effectuerez principalement des travaux de peinture. Vous pourrez toutefois être amené à renforcer l'équipe des services techniques pour des petits travaux d'espaces verts ou de voirie.

#### PROFIL :

- Etre âgé entre 16 et 18 ans
- Aptitude au travail en extérieur
- Aptitude au travail physique et ne souffrant pas d'allergie à la peinture et aux aérosols
- Etre capable de respecter les horaires établis
- Etre capable de se conformer aux consignes de travail et de sécurité
- Qualités relationnelles exigées, notamment avec la population et les autres membres du personnel des services techniques.

#### CONTRAT :

Contrat de 24 heures par semaine réparties selon les horaires suivants:

- de 7h30 à 13h30 entre lundi et vendredi
- Rémunération sur la base du smic

# La chronique de Guy Hyver

Ça y est, nous étions reparti pour un tour, les pourfendeurs de la notation à l'école agitaient à nouveau l'étendard de la révolte : sus aux notes qui déstabilisent et marginalisent complètement nos chères têtes blondes, à bas la stigmatisation par la notation, point de salut sans l'égalité à l'école. C'est un point de vue fort respectable, sauf que les plus anciens se rappellent que dans la période «post-soixante-huitarde», on avait déjà supprimé les notes pour les remplacer dans un premier temps par des lettres : A B C D E , l'éventail semblant alors trop étroit, le corps professoral l'avait multiplié par 3 en ajoutant [A plus, A, A moins], [B plus, B, B moins] .....Enfin, un «bazar» à n'en plus finir qui tomba très vite en désuétude pour un retour à la notation traditionnelle bien plus parlante. Bien sûr, cette revendication part d'un indéniable bon sentiment, il est bien légitime de vouloir le meilleur pour sa progéniture, mais elle trouve un écho auprès de nos gouvernants qui n'est pas dénué de démagogie. Pendant qu'on ouvrira ce débat qui ne coûte pas grand chose, on ne parlera pas de tous les autres dysfonctionnements qui minent nos écoles, et en premier lieu, le débat sur les moyens attribués, le rattrapage et la remise à niveau pour les plus faibles qui coûteraient bien plus cher. Le jour où nos élites nous garantiront que pour une classe d'âge, dans une société idyllique, ils offrent le «plein emploi» avec 50% d'ingénieurs et enseignants, 30% de docteurs en tout genre et 20% de cadres supérieurs ou autres

dirigeants d'entreprises et hommes politiques de haut niveau, alors, on pourra rediscuter de la suppression des notes à l'école. Pour l'instant, ce n'est qu'un rideau de fumée parce que la société ne fonctionne pas comme ça, nous sommes loin d'être au royaume des «bisounours». On a beau repousser la sélection, elle se fait un jour ou l'autre. La société est faite d'une multitude de tamis successifs superposés, aux mailles de plus en plus fines. Nous tombons tous dedans, et quels que soient les critères qui définissent le passage ou non d'un tamis à un autre, chacun d'entre nous restera «accroché» à une certaine grosseur de mailles. Ce qui ne veut pas dire que ce passage soit entièrement conditionné par les notes à l'école, il y a bien entendu fort heureusement beaucoup d'autres critères et paramètres propres à chaque individu qui interviennent, et qui permettent à l'ascenseur social de fonctionner tant bien que mal. Coup de chance, ou prise de conscience, la conférence nationale de l'éducation, réfléchissant sur la question de la suppression des notes a rendu dans son rapport un avis négatif qui semble avoir été pris en compte par le ministère concerné. Ouf ! on a eu chaud, mais jusqu'à quand ? Quand on pense aux centaines de rapports commandés chaque année qui passent directement à la poubelle !...

Tout cela pour vous dire qu'on semble un peu ramer à contre courant dans une société où on a plutôt tendance à vouloir tout noter, classer, calibrer et hiérarchiser. Les hôtels, les restaurants, les hôpitaux, les écoles, les universités, les sondages qui attribuent des notes jusqu'à «plus soif», les sportifs, les miss, les fruits, les légumes, la taille des poissons, la santé économique de chaque pays, et la liste n'est pas exhaustive loin s'en faut !...

Cependant, il y a un domaine où à l'inverse de l'école, on ferait bien d'établir une notation et une hiérarchie de façon urgente avant que toute la France ne descende manifester dans les rues un... pot de chambre à la main. Oui, je dis bien un pot de chambre à la main, car je veux parler



des toilettes publiques. Et les toilettes publiques, qu'il s'agisse des élus, des politiques, et des décideurs de tous poils, tout le monde s'en fiche, ils font tous l'autruche en se mettant la tête dans le sable et en attendant que ça déborde. Mais le jour où ça arrivera, ils auront la tête dans autre chose que le sable !... Ce jour là , on va bien se «marrer». Mais en attendant, il faudrait peut-être faire quelque chose. On ne va pas aller jusqu'à demander la création d'un ministère qui s'occuperait spécialement de ce domaine ! D'autant plus qu'il serait très difficile de trouver un homme politique qui accepterait d'en prendre la direction avec le risque de ruiner sa carrière. Ses détracteurs ne manqueraient pas de le surnommer «le ministre des ch...». Pas terrible sur un CV !... Par contre, on pourrait peut-être fixer quelques normes minimales pour «les cabinets» en dessous desquelles on ne pourrait pas descendre. L'Europe si apte à tout réglementer serait peut-être la bonne instance. Alors, interpellons carrément les plus hautes autorités. Il en va de notre droit élémentaire à se soulager dans la décence la dignité la propreté et l'hygiène! D'ailleurs, ne mégotons pas, ça devrait-être inscrit dans la constitution et même dans la déclaration des droits de l'homme. Mais non, rien de tout ça, chacun se débrouille comme il le peut au jour le jour et à la petite semaine quand il n'est pas chez lui. Chacun cherche et essaie de trouver sa solution lorsque le besoin devient irrésistible.

On devrait obliger chaque homme politique à avoir dans son programme un paragraphe consacré aux toilettes publiques. Il serait





bien plus bas que les pâquerettes. Et puis pour couronner le tout, le vandalisme écerelé et gratuit, les portes défoncées, les verrous et les poignées arrachés, les cuvettes, les chasses d'eau ou lavabos cassés qui ne demandent pourtant généralement rien à personne si ce n'est que de se mettre à notre disposition. Pendant ce temps, «que fait la police ?» me direz-vous. Et bien la police, c'est-à-dire bien souvent la municipalité, elle a démissionné, elle en a «ras le bol» cette police de réparer aujourd'hui avec l'argent du contribuable ce qui sera à nouveau souillé et cassé demain. Elle se contente donc du strict minimum. Voilà où en est la situation. Alors certains ont bien essayé de trouver des solutions en nous fabriquant de véritables

dandinant devant tout le monde «bonjour madame pourrais-je avoir les clés ?», «les clés de quoi ?» vous répond-elle absorbée par les autres clients, «ben ! les clés des toilettes bien sûr». Tout ça devant les têtes goguenardes, hilares, et pleines de sous-entendus des autres. Une véritable épreuve pour tout être normalement constitué

Faut-il réhabiliter les dames ou les messieurs «pipi» pour garder et entretenir les lieux ? Peut-être, c'est en tous cas une solution qui aurait aussi l'avantage de contribuer à la diminution du chômage, certainement plus efficace que le travail du dimanche ! Bref, il faut faire quelque chose avant que la révolte gronde. On ne peut pas rester en l'état dans une société dite civilisée.

Je ne sais ce qui m'a fait dériver en commençant à vous parler de la notation dans les lieux d'éducation pour finir sur la notation des lieux d'aisance ! Probablement l'engourdissement des neurones dû aux frimas de l'hiver combiné au syndrome de «la cabane au fond du jardin» de notre enfance. Mais rassurez-vous, avec l'arrivée du printemps tout va rentrer dans l'ordre.

Portez-vous bien et profitez largement des premiers beaux jours qui nous redonnent à tous le moral. Après les insoutenables tragédies barbares qui ont ensanglanté ce début d'année 2015. Cela fera du bien à tout le monde de voir enfin le soleil. Mais aussi, de voir pousser les pâquerettes sans y voir forcément voler en dessous quelques ignobles individus que l'on dit pudiquement «égérés» par un obscurantisme aveugle.

Guy HYVER

fort agréable qu'à la manière des hôtels et des restaurants, on édite un guide des toilettes publiques, avec les adresses précises et une classification notée et étoilée. Que dans chaque ville et village, des panneaux et des fléchages bien visibles (un peu à la manière des pharmacies) indiquent sans équivoque ces établissements répertoriés et bien tenus. Lorsque vous êtes dans un endroit inconnu et que vous voulez acheter d'urgence un timbre, le fait de ne pas trouver la poste n'a généralement pas de conséquences immédiates graves. Mais lorsque dans les mêmes conditions d'urgence, vous ne trouvez pas de toilettes publiques, les conséquences peuvent être carrément désastreuses et nauséabondes, pas besoin de vous faire un dessin ! Voilà un des aspects du problème. L'autre aspect important lorsque par miracle vous avez trouvé enfin «l'endroit», c'est la tenue des lieux. On ne va pas en faire une généralité, mais on est rarement mis dans «des conditions» satisfaisantes, même si on est généralement content d'avoir enfin trouvé. Inutile cependant de chercher en arrivant le porte manteau pour pendre votre vêtement, il n'y en a jamais. Inutile aussi en partant de chercher le papier, il n'y en a (presque) jamais. Il est presque inimaginable de découvrir à quel point la bêtise humaine et l'irrespect peuvent-être concentrés en ces lieux. Il y a d'abord la propreté qui nous fait souvent prendre conscience que certains individus de notre espèce ne sont guère plus évolués que la race porcine. Il y a ensuite les tags, graffiti ou autres slogans généralement à caractère racistes ou pornographiques qui tapissent souvent murs et portes à un niveau

et automatisés, mais ce n'est pas encore l'idéal. D'abord, il y a les claustrophobes qui refusent de les utiliser. Il y a aussi ceux qui ont peur de ne pouvoir en ressortir. Il y a ceux qui ont peur qu'une brosse automatique sortie d'on ne sait où avec des jets d'eau partout, vienne leur «astiquer» le fessier. Il y a ceux qui ont déjà fait dans leur culotte avant de trouver comment ouvrir la porte. Il y a ceux qui refusent de payer pour ça. Il y a ceux qui n'ont pas la bonne pièce au bon moment. Et puis, il y a toujours les vandales plus forts que les concepteurs de toilettes inviolables qui trouvent rapidement des solutions pour saboter le système et rendre inutilisable les lieux. Enfin, on tourne en rond, et le peuple de France n'a souvent que la solution de se retenir, mais c'est bien connu : ça ne marche pas à tous les coups !...

Certaines grandes surfaces essaient de tourner le problème en fermant l'endroit et en placardant sur la porte «veuillez s'il vous plaît demander les clés à l'accueil». Là encore, ce n'est pas toujours l'idéal. Sous l'effet d'une envie pressante, vous restez médusé devant la pancarte pendant que l'envie redouble. Vous vous précipitez alors à l'accueil. Lorsque vous l'avez trouvé il y a 5 personnes avant vous qui sont là pour un échange de marchandise, et qui n'acceptent pas forcément de vous laisser passer. Et puis il y a la gêne de demander à voix basse à l'hôtesse en se



## Une belle fête populaire pour le Téléthon

De nombreuses associations avaient répondu présent à l'appel de Gilles Gentaz, adjoint au Maire qui avait pris les choses en main afin de se retrouver nombreux le jour J. Il faut dire que dès la réunion de préparation, une ambiance conviviale était là, entre tous, annonçant la réussite de la manifestation. Les adeptes du Badminton avaient ouvert la série, dès lundi par un tournoi bien suivi tandis que les golfeurs

de Nivolas proposaient une initiation ou des parcours compacts sur les parcelles voisines du practice du Vernay, avec une participation qui a atteint son maximum le samedi après-midi. Un samedi animé, avec des participants heureux de passer un moment ensemble : près d'une centaine de randonneurs emmenés par Marie-Hélène, la présidente de



L'ALEP Plein-Air, s'élançaient sur les chemins, malgré le froid vif, pendant que les plus sportifs accomplissaient le parcours à la course ou en marche nordique, dans le hall du gymnase, les chasseurs s'étaient installés pour proposer diots au vin blanc et andouilles cuites à la chaudière. Deux cent cinquante personnes s'étaient inscrites pour le repas convivial ce qui n'était pas pour inquiéter Franck Briatte qui surveillait la

mise en température des lasagnes préparées par le traiteur Carret-Bonhomme. Enfin, pour prolonger ce moment festif, Nathalie Rivoire et les danseurs en ligne proposaient une initiation à la Country et l'espoir Gymnique, un intense moment de Zumba entraîné par Ludivine Pureur. Jacques Banchet et Alain Maguet étaient venus apporter leur foi dans ce beau mouvement destiné à collecter des fonds pour la recherche médicale.



# Année scolaire 1941 - 42 - Nivolas-Vermelle - 4 classes - 103 élèves

Les noms sont donnés de gauche à droite et de haut en bas.

Photo communiquée ainsi que les noms par Henri Robert (fléché sur la photo)



**1<sup>er</sup> rang :** Ballet Charles, Durand Auguste, Beaud Roger, Deraisse Noël, Levrat Norbert, Gaillard Lucien, Fréchet Martial, Clavel Gilbert, Goyet Antonin, Durand Georges, Tournus Georges, Robert Henri, Genevois René, Levrat Raymond, Cruder Aldo, Rabatel Raymond, Laurent Roger

**2<sup>ème</sup> rang :** Crochat Marthe, Saul Janine, Beurré Marcelle, Toubert Gaby, Guillaud Mado, Lambert Estèle, Berger Régina, Peix Yvette, Mathan Janine, Coquard Olga, Buisson Josette, Chevron Marie-Louise, Bernard Janine, Perret Janine, Berger Yvette, Bron

**3<sup>ème</sup> rang :** Noilly René, Fréchet Edmond, Signol Jean, Fréchet Albert, Noilly Georges, Silvent Stéphane, Colliat Raymond, Blondin René, Belony Maurice, Bergeron Louis, Belony Jacky, Deraisse Raymond, Bernard Joseph, Silvent André, Durand Gaby, Beurré Jean, Viviant Yves, Ponsard Aimé

**4<sup>ème</sup> rang :** Meyer Henriette, Gaillard Yvette, Durand Henriette, Arnaud Simone, Fréchet Nelly, Genin Odile, Saul, Boyer, Astorino Jeannette, Gaillard Jean, Rabatel Jacky, Ponsard Louis, Bron (le Saint), Berger Olivier, Levrat Francis, Joly, Saffer Joséphine, Joly Denise

**5<sup>ème</sup> rang (assis) :** Bonnet René, Meyer Paule, Belony Janine, Duchêne Micheline, Coupet Josette, Arnaud Marie-Louise, Fréchet Josette, Lacroix Marie-Thérèse, Bron Georgette, Boyer Marie-Thérèse, Saul, Dussaud Janine, Lacroix André, Arnaud Pierrette, Hostache Janine, Crochat Mireille, Fréchet Eliane, Bigillon, Reynaud

**6<sup>ème</sup> rang (à terre) :** Lambert Dominique, Meyer Emile, Muet Paul, Belony Henri, Saul, Reynaud Dany, Levrat Gaby, Deraisse Jean, Buisson Jean, Rivoire Jacky, Reynaud Jean, Cleyet Maurice, Belony Roger, Silvent Marcel, Levrat Roger

## Don du sang : belle réussite



La dernière collecte a connu un beau succès en accueillant 79 donneurs dont 17 personnes qui faisaient ce geste pour la

première fois dans la commune. Alain Guerrier, le président se félicitait pour ce beau résultat en encourageant ceux qui sont

venus pour la première fois à revenir à la prochaine collecte. Il remerciait également les commerçants qui ont accepté

de mettre une affichette dans leur vitrine ce qui a permis de rappeler à chacun la collecte de l'Établissement Français du Sang.



## La galette des rois chez les pompiers

Le samedi 11 janvier 2015 après-midi, les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Nivolas Vermelle avaient convié leurs familles au centre de secours,

à passer un agréable moment de convivialité autour de la dégustation de la galette des rois. Un moment de plaisirs simples apprécié de tous.



## Couscous et tajine avec Amineland

Amineland, c'est l'association qui s'est constituée autour de Zorha Bengherda pour venir en aide aux enfants porteurs de handicaps lourds. Amine est dans ce cas, porteur d'une maladie orpheline qui requiert de l'entourage des soins constants. Aussi afin d'aider à financer tous les intervenants nécessaires, l'association proposait, au foyer, couscous et tajine qui connurent un bon succès puisqu'il fallu en repréparer pour les retardataires.



## Les chasseurs régalent



Ils étaient tous sur le pont depuis le vendredi afin que tout soit prêt pour la matinée gourmande organisée par le groupe des chasseurs de la commune. Sous l'impulsion de Fernand Rambaud, charcutier hors pair, les chasseurs proposaient le

boudin sorti fumant de la chaudière, mais aussi des fricassées, des terrines de gibier et des andouilles. Pas moins de 60 litres de sang ont été utilisés pour préparer le boudin. Et bien sûr, les conversations allaient bon train sur les dégâts causés par les sangliers, car les paysans font remonter par le biais de la fédération et de la préfecture, la nécessité de prélever un certain nombre de ces mammifères en surnombre auteurs de ravages dans leurs cultures.

## Une rencontre des commerçants avec la Mairie

Les commerçants et la Mairie de Nivolas se sont réunis lundi 02 mars à La maison blanche pour discuter, entre autres :

- Des opérations commerciales.
- Lancement d'une campagne publicitaire à l'occasion de Noël.
- Panneau d'affichage des commerces et des artisans aux entrées de Nivolas.
- Problématique du parking.
- D'une association des commerçants.

Nous avons fixé une prochaine réunion le lundi 30 mars à 12h30 au Gaïa à Nivolas Vermelle.

Les prochaines réunions auront lieu le dernier lundi de chaque mois à 12h30 au foyer (la salle à côté de la mairie)

**Pour toutes informations ou questions, vous pouvez contacter :**

Vival, Fadhila au : 04 74 88 90 17.

nivolas-market@orange.fr

L'instant Magique, Nathalie : 04 74 18 11 54.

Tous les commerçants et les artisans de Nivolas sont les bienvenus. Alors n'hésitez pas à vous joindre à nous le 30 mars au Gaïa.

## La menuiserie Clavel reprend vie avec Benoît Guffroy

Ce n'est que du bonheur, pour la famille Clavel, pour le quartier et pour la commune que d'entendre à nouveau les machines à bois ronronner à la Pointière. En effet, depuis le départ à la retraite de Milo Clavel, la menuiserie était presque silencieuse et après la fermeture de l'atelier d'ébénisterie de Patrice Flament, les nivolsiens n'avaient plus d'artisan à qui s'adresser pour leur travaux de menuiserie. La famille de Milo Clavel a voulu donner un coup de pouce à un jeune en lui mettant à disposition l'atelier de la Pointière et le plus heureux n'est autre qu'André Clavel qui a passé une quarantaine d'année dans cet atelier qui retrouve vie sous les mains habiles du compagnon de sa petite fille.

S'il est jeune, Benoît Guffroy n'est pas un novice dans le métier. Avec un CAP de menuiserie, un CAP d'ébénisterie et un bac pro d'ébénisterie en poche, celui-ci a d'abord travaillé à la menuiserie Pichon à la Tour du Pin puis chez le fabricant de cuisines Dupré à Bourgoin-Jallieu, et enfin dans l'Ain où il a appris



à fabriquer les escaliers, car dans ce métier, la formation théorique doit être complétée avec des artisans en place auprès de qui les gestes de la pratique vont s'installer.

Avec plusieurs cordes à son arc, Benoît Guffroy peut proposer de la fabrication et de la pose de menuiseries intérieures et extérieures, de la pose et de l'ajustement de cuisines, de la fabrication de mobilier, mais sa spécialité et sa fierté c'est la fabrication d'escaliers sur mesure, et on peut comprendre que plus le site est compliqué, nécessitant un limon cintré et ouvragé, plus il est heureux. En un mot, Benoît Guffroy est un amoureux du beau travail.

# La vie culturelle

## Point d'orgue d'une belle saison de Vermelle

Pour rendre compte d'une saison pleine de nouveautés et d'inattendus, Suzanne Badin avait fait appel aux talents de Chris d'Orélie qui, à travers un montage vidéo très dynamique a fait revivre tous ces moments passés ensemble. Le commentaire de Patricia Tricoche, très détaillé mettait en valeur les enregistrements réalisés au cours de l'ensemble de la saison afin de donner la parole à tous ceux qui ont contribué à son succès. Joël Montigny, les Échalas Dauphinois,



l'exposition sur la vigne et le vin, Nicolas Gonin, Brigitte Gonin-Chanut en concert, la messe du 15 août, le travail historique d'Élisabeth Badin-Rabilloud ont permis à l'assemblée de parcourir en images et en musique tous



ces moments. Auparavant, Pierre-Jean Badin, le trésorier de l'Association pour la Protection de l'Église de Vermelle avait présenté le bilan financier qui dénote une saison en parfait équilibre et Suzanne Badin après le rapport moral, levait le voile sur une partie du programme qui se dessine pour 2015. Sans rentrer dès maintenant dans les détails, notons que la saison débutera par une exposition de Florence V. Henric, puis par une exposition sur les jardins qui se clôturera par la nuit des églises. Après la cérémonie du 15 août, ce seront les journées du patrimoine avec deux temps forts : des visites commentées par Elisabeth Badin-Rabilloud et une lecture de textes par l'acteur réputé Michel Le Royer.

## Saisons de Vermelle 2015

### **Florence « V » artiste-peintre sans pinceau**

Exposition du samedi 25 avril au dimanche 3 mai

### **Exposition d'été sur les jardins**

Samedi 30 mai au dimanche soir 5 juillet.

Jardin d'agrément - jardin potager - jardin public - jardin des plantes : *Les premiers jardins célèbres furent ceux de Babylone, dont il ne reste que le souvenir et qui n'étaient pas réellement suspendus mais disposés en terrasses.*

### **Nuit des églises**

Samedi 4 juillet - Nocturne jusqu'à 22 heures

Entrée gratuite - Exposition sur les jardins

### **L'Assomption à Vermelle**

Samedi 15 août - Célébration à 10h30 suivie de la traditionnelle procession à Marie

### **Journées Européennes du Patrimoine**

• Samedi 19 et dimanche 20 septembre  
ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h

Visite commentée par l'historienne Elisabeth Badin Rabilloud

• Dimanche 20 septembre à 17 heures

Michel LE ROYER ex-pensionnaire de la Comédie Française  
*Récite les poèmes « Je vous salue Marie » écrits par Charles André, poète écrivain*

## Musée haut musée bas

Arrivant du fond de la salle, une guide conférencière pilote un groupe de touristes à travers une exposition d'art contemporain. Commentaires, étonnement, reprise en main de la guide, le ton est donné. Jean-Michel Ribes manie la caricature sociale et son trait est si aigu, qu'il tourne au burlesque, dans des situations où les personnages s'entrecroisent



en des flashes irrésistibles. Parfois, des moments plus théâtralisés, comme la scène des parkings ou ce délire de trois mémères qui en découvrant le baroque et les surréalistes cascaded avec candeur, entre les courants de peinture et le sens commun : un grand moment complètement déjanté où le public n'en peut plus de rire. L'humour est grinçant, la satire fait mouche car chacun se reconnaît, reconnaît son voisin et s'offre le plaisir de rire de tout.



La mise en scène d'Isabelle Rovasio est une perle, car il n'est pas facile de maintenir ce haut niveau de comédie pendant plus d'une heure, sur un rythme effréné. Un coup de chapeau général à toute la compagnie « La Bièvre du samedi soir » qui a choisi un texte qui sort des sentiers battus du théâtre de boulevard.

## 37<sup>ème</sup> exposition de peinture



Graziella Bertola, Présidente de l'Association Arts et Culture, co-organisatrice de l'exposition avec la Municipalité souhaitait la bienvenue à tous lors du vernissage.

"Aujourd'hui, nous ouvrons la 37<sup>ème</sup> exposition de peinture organisée par la municipalité et l'ALEP Arts et culture.

Nombreux parmi vous sont des fidèles et cette année nous accueillons plusieurs peintres qui exposent à Nivolas pour la première fois.

Vous êtes toujours aussi nombreux et ceci nous réjouit et nous encourage.

Chaque année nous voyons la diversité s'installer un peu plus et l'éventail des techniques s'élargir : Aquarelle, huile, pastel, acrylique, pierre noire, technique mixte avec collage, encre, encre d'imprimerie... ; de même les genres se diversifient, nous pouvons apprécier des œuvres figuratives d'une grande maîtrise technique et d'autres abstraites où couleur et matière flattent notre regard.

37 ans d'exposition, un bel âge !

Des questions peuvent se poser : Quel est le sens de cette durée ? Pourquoi maintenir une telle entreprise ? Comment un tel projet peut-il traverser si bien le temps qui passe ?

A toutes ces questions j'apporte une réponse commune le lien social dont toute société a besoin et l'actualité chaque jour nous montre combien il est nécessaire de le cultiver.

L'art c'est la vie. L'art nous aide aussi à poser un regard sur le monde qui nous entoure.

Et l'Art comme la vie associative contribuent à créer du lien social.

L'existence de cette exposition repose sur un réel travail d'équipe à tous les niveaux et sur la transmission d'un savoir-faire que nous apporte les plus anciens de l'équipe. Je les en remercie chaleureusement.

Je vais conclure par une citation cadeau. Cette année je vous propose des paroles de Picasso :

*«L'art sert à laver l'âme de la poussière de tous les jours. Il faut susciter l'enthousiasme, car l'enthousiasme est ce dont nous avons le plus besoin pour nous et pour les générations futures.»*

Le Maire félicitait également toute l'équipe d'Arts et Culture qui sait donner un caractère très personnel à cette exposition, avant de donner la parole à Colette Mallein qui donnait lecture du palmarès :

Prix d'excellence : Isabelle Groussol, Prix de la Municipalité : Nadine Frey-Moissonier, Prix Georges Savary : Robert Chalayer, Prix coup de coeur : Jeannet Le Mogne, mention : Annie Lucet.

Le prix du public était décerné, à la fin de l'exposition à Christiane Turrini et le prix du jeune public à Simone Proton.



## De superbes photos de Denis Palanque à la Bibliothèque

Denis Palanque est venu rejoindre depuis quelques temps le groupe de chercheurs en photo que sont les photographes de Noir d'Argent. Mais pour ce premier contact avec la Bibliothèque de Nivolos, Denis Palanque n'a pas choisi de noir et blanc, mais propose une série de photos couleurs, sur le thème de la faune et de la flore du nord-Isère. Sa solide formation de biologiste le conduit vers la découverte de fleurs ou d'animaux à côté desquels chacun serait sans doute passé sans les voir. Mais, il n'est pas question d'une photo froide, scientifique, Denis Palanque est un amoureux de la lumière et il recherche systématiquement des lumières tamisées par la brume ou l'apparition du soleil au petit matin pour saisir des instantanés qui semblent sortis du pinceau du meilleur aquarelliste.



Pour ceux qui pensent que pour faire un photo il suffit de se poser devant son sujet et de déclencher, on ne peut que leur

conseiller de filer voir cette exposition qui leur permettra de découvrir une autre façon de regarder le monde qui nous entoure.

## Harmonia Chorus à la rencontre d'un public enthousiasmé

L'ensemble vocal Harmonia Chorus qui regroupe une cinquantaine de choristes de tout le département de l'Isère se produisait pour la première fois en l'église de Nivolos et l'on peut dire que la rencontre avec son public a été une révélation et un vrai moment de bonheur. Dès les quelques mots de présentation, son président Luc-Thierry Rossi plaçait ce concert sous le signe d'un moment de partage et de plaisir musical. Pour cela, le programme élaboré par Thibault Casters avait été bien dosé, avec trois pièces de Poulenc, Morten Lauridsen et Fauré où le chœur a pu montrer toute sa finesse et sa cohésion avant d'enchaîner sur l'Oratorio de Noël de Saint Saëns. Cinq solistes, Céline Madrennes (Soprano), Vincent Ordonneau (Ténor), Luc-Thierry Rossi (Baryton), Caroline Adoumbou (Mezzo), Claudine Charnay (Alto) ont servi à merveille ces moments inspirés par l'histoire de la nativité dans un dialogue respectueux du chœur jusqu'au mouvement final où solistes et chœur rassemblent des alleluia qui vont crescendo pour glorifier le temps de Noël ; un final salué par une ovation du public. A signaler l'accompagnement discret, mais soutenu de Jean-Pierre



Lavandier et les beaux moments accompagnés par Monique Bardon-Malod à la harpe. La disposition de l'église, en forme de croix latine, sans nefs latérales a permis une proximité totale avec l'ensemble du public qui garnissait les deux transepts et la nef.

## Lapin à la flamande

### Ingédients :

1 lapin coupé en morceaux  
150g de lardons fumés  
150g de pruneaux dénoyautés  
50g de raisins secs  
50cl de bière brune  
2 tranches de pain d'épice émiettées  
huile d'olive  
2 oignons émincés, 2 feuilles de laurier,  
sel, poivre

### Préparation :

Faites chauffer l'huile dans une cocotte à fond épais. Faites dorer les morceaux de lapin sur toutes leurs faces à feu moyen. Réservez-les et remplacez-les par les oignons et les lardons. Faites revenir à feu doux pendant 5 à 10 minutes. Remettez les

morceaux de lapin dans la cocotte, ajoutez le laurier, les raisins secs, les pruneaux, le pain d'épice et la bière. Couvrez et laissez cuire 1h30 à feu doux. Retirez le couvercle 30mn avant la fin de la cuisson, salez, poivrez. En fin de cuisson on peut ajouter une poignée d'olives pour corser

le goût. La recette se marie très bien avec des tagliatelles ou des pommes vapeur.



## Rando pédestre organisée par le Basket Club Nivolos

dimanche 26 Avril - Départ à partir de 7h30 au Gymnase

## Poésie et chanson française aux soirées de Nivolas



Pour la cinquième soirée de la saison, Graziella Bertola-Boudinaud avait invité deux groupes représentant des tendances complémentaires de la chanson française. Les Brahmans tombent et Alcaz se partageaient le programme pour une soirée toute en délicatesse. Pour les deux groupes les innovations musicales mettent

en valeur des textes pétillants d'humour et de poésie. On part de la vie de tous les jours, mais au détour d'une phrase le monde entre scène en toile de fond. On joue avec les mots, les sons, les sens pour aller à la rencontre d'un public qui ne reste pas inactif, mais rentre à plein dans cette fête poétique. Le public nivolaisien retrouvait avec

bonheur, Florence Voir et Laurent Brun, qui avec les Brahmans tombent l'avaient déjà introduit dans cette forme de poésie soutenue par des musiques pleines de finesse.

Les compositions croisées de Viviane Cayrol, la marseillaise et de Jean-Yves Liévaux du groupe Alcaz, les emportaient de découverte en découverte,

ici et là-bas, avec au loin des blindés qui défilent. Pétillante de charme, Viviane Cayrol joue d'une voix au timbre chaud et envoûtant en mettant en valeur leurs textes, et utilisant parfois sa voix comme un instrument de musique. Le public se laissait porter à partager leurs rêves et avait du mal à rompre le charme de deux heures de bonheur.



## Porte ouverte au scrapbooking

Les séances de scrapbooking se déroulent selon le rythme de deux jeudis par mois, avec deux rendez-vous, un l'après-midi et l'autre en soirée. Cette fois, Christiane Hawadier avait proposé une séance se déroulant sur toute la journée, afin de pouvoir approfondir les techniques de création pour les participants et également de comprendre leur démarche pour les visiteurs, et tout cela dans une ambiance très conviviale avec un repas à base de petits plats préparés par chacun.

« Notre démarche est de partir des idées de chacun, sans contrainte, contrairement à ces cadres tous faits qu'on peut trouver dans le commerce et qui brident la créativité des participants » rappelle l'animatrice. En effet, les photos de famille, les souvenirs de voyages méritent une présentation personnalisée et non standardisées.



## Alep Art et Culture

Après le succès du salon de peinture, l'Alep Arts et Culture vous donne d'autres rendez-vous : **Lundi 8 juin à 20h30 à la salle des fêtes**, la section théâtre vous emmènera dans un tourbillon de rire avec « ENTOURLoupES ET SAC D'EMBROUILLES » une pièce de Pascal Nowacki. Un cambriolage qui tourne mal et deux cambrioleuses qui se réfugient dans un hôtel près de la frontière suisse. Mais que d'entourloupes et d'embrouilles dans ce curieux hôtel, et que de rires !

**Dimanche 7 juin 2015**, l'Alep Art et Culture vous invite à la découverte du nouveau musée des Confluences à LYON. Vous trouverez dans l'encart ci-joint toutes les informations utiles à propos de ce voyage.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos différents rendez-vous pour cette fin de saison 2014-2015.



# Les associations sportives

## L'amicale des golfeurs a connu beaucoup de mouvements

Marc Chavanne avait préparé un montage video pour présenter les activités de l'année écoulée.

"Cette année nous avons connu un fort turn-over : 12 départs, qui ont été compensés par 13 arrivées ce qui laisse un effectif assez stable de 30 membres."

Fort heureusement, le retour de Vincent Duvillard a dynamisé les membres qui souhaitent progresser. Les entraînements ont été sérieux et les progrès visibles.

L'entretien du practice et son amélioration sont réalisés par un noyau dur toujours partant pour ce genre de travaux.

Des événements ont marqué l'année comme le départ de Philippe et Josiane Genin et surtout deux compétitions par équipe, au Gouverneur et à Albon.

Les manifestations planifiées chaque année comme l'open de nivolie, tous au golf, le téléthon se sont déroulées toujours dans la même convivialité et seront reconduites en 2015.

Pour l'année à venir l'association participera à l'achat de deux nouveaux tapis, de



réservoirs à balles et à la remise en état du bunker afin de pouvoir réellement s'entraîner dedans.

L'assemblée s'est clôturée par un apéritif et un repas agrémentés par des discussions et exploits de golfeurs à n'en plus finir.

## L'amicale des golfeurs Le plein de motivation est fait pour aborder cette nouvelle saison 2015

Est-ce le turn-over important (13 départs pour autant d'arrivées) qui est à l'origine de ce nouvel élan ? Probablement. Les acharnés de l'entraînement étaient présents cet hiver pour travailler leur swing par temps de neige et de grand froid. A plusieurs reprises tous les postes étaient occupés.

L'objectif de chacun est clair : descendre son handicap. Parmi les nouvelles recrues plusieurs ont des index inférieurs à 10 (également parmi les anciens), ce qui signifie que ce sont d'excellents joueurs, mais le golf est sans fin : on veut toujours jouer mieux.



## Réunion conviviale du club de pétanque

Malgré la neige tombée le matin, les adeptes de la petite boule se sont retrouvés pour faire quelques parties avant de rejoindre le local bien chauffé pour déguster la galette et



bavarder à propos des résultats des uns et des autres. Dans le courant de l'après-midi, André Rossi, le Président accueillait successivement Michel Rival, le Maire qui présentait ses vœux à tous les joueurs et Serge Bonnassieux, le Président de la section



compétition qui se félicitait de l'excellente entente qui existe entre les deux clubs qui se complètent, puisque l'un vise les loisirs et l'autre la compétition.

## Des nouvelles du judo

Cette année, les judokas des catégories benjamin(e)s et minimes concourent sur les compétitions départementales de la fédération, en équipe avec les judokas de Domarin et Chamagnieu. En effet, notre club ne possède pas les effectifs suffisant pour former une équipe. Ainsi, au cours du premier circuit, Julia Mailles s'est qualifiée pour le championnat départemental.

Nous vous rappelons que la saison 2014/2015 s'achèvera par le gala de fin d'année, prévu le 26 juin 2015. Comme à notre habitude, nous remettrons à nos jeunes pratiquant(e)s leurs nouvelles ceintures ainsi que des récompenses pour ceux

ayant réalisé les meilleurs classements au cours des tournois organisés par les clubs alentours. Suite à cela se tiendra l'assemblée générale annuelle. Nous terminerons cette soirée par un pot de l'amitié.

Enfin, nous tenons à remercier la mairie pour les travaux effectués au dojo. Le renforcement des vitres a permis de sécuriser un peu plus la salle.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le club par courriel : [jcnv38@gmail.com](mailto:jcnv38@gmail.com) ou par téléphone :

06.18.31.34.87 (Fabien Lambertin, Président) ou 06.09.10.12.50 (Jérémie Robur, Professeur).

## Des compétitions qui débutent bien pour l'Espoir Gymnique



A Voreppe avait lieu début février la compétition départementale des Niveaux 6 et 5.

Tout a très bien commencé samedi après-midi, puisque pour la première fois depuis très longtemps, une équipe de Niveau 5 Masculine 11 ans et de plus 100 % Nivolaissienne a terminé 1ère sur 3 équipes. (Dylan Seigle-Buyat termine premier et Marvin Fernandez 3ème sur 18 gymnastes).

Ce week-end bien amorcé s'est poursuivi le dimanche puisque les filles de Niveau 5, 11 ans et plus ont imité les garçons et se hissent à la seconde place sur 6 équipes et cerise sur le gâteau, Lucie Collas se classe 2ème.

Puis ce fut au tour des niveaux 6, 11/15 ans de clôturer la journée avec une très belle 8ème place sur 16 équipes engagées.



3 filles de Nivolas matchaient pour le club de Diémoz en N4 11 ans et plus et elles se sont classées 3ème par équipe. Il s'agit de Picot Marie, Piolat Anais et Mathevet Chloé. L'EGN et Lionel Gallien sont très fiers de tous ces jeunes gymnastes qui ont fait honneur aux couleurs de la commune.



### Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	E	D	A	I	L	L	O	N	S
2	E	L	E	C	T	E	U	R		T
3	L	A		T	E	S	T	E	R	A
4	A	N	I	E	R	E		L	I	T
5	N		T	S	A	R	S		V	U
6	O	S	E		T		U	S	E	R
7	M	E	M	O	I	R	E			E
8	E	N		I	V	E	T	T	E	S
9		T	I	N	E	T	T	E	S	
10	T	E	S	T		S	E	R	T	I

### Le père-Noël invité au loto de l'EGN



L'Espoir Gymnique rassemble plus d'une centaine d'enfants dans les différentes sections de gymnastique, il était donc normal que des parties enfants soient au programme de ce loto pas tout à fait comme les autres. Serge Diet, à l'annonce des numéros se faisait un plaisir d'annoncer l'arrivée du père-Noël. Eric Clavel, le président affichait le sourire devant le bon succès de la manifestation.



## Kermesse de l'école de Boussieu

Vendredi 26 juin à 18h  
à l'école

## Deux équipes de l'Espoir Gymniques sont CHAMPIONNES REGIONALES



est également qualifiée. La finale inter région aura lieu le week-end du 30/31 Mai dans la région PACA.

Dimanche 2 équipes concouraient, une Féminine Niveau 7 (7/12 Ans), et une masculine Niveau 5 (11 Ans et +).

Malgré une belle compétition, les filles ont terminé 15ème, et malheureusement pour elles l'aventure s'arrête

Tout avait bien débuté samedi à La Guillotière avec les Niveaux 8 (7/10 Ans). Deux équipes étaient engagées, Nivolas 1 se classe 1ère sur 13 équipes, avec une excellente seconde place pour Cassandra Fernandez en individuelle. Nivolas 2 termine 10ème mais

là. Ce sera pour l'an prochain, car le potentiel est bien présent d'après Lionel Gallien leur entraîneur.

Enfin c'était au tour des garçons d'entrer en compétition, et eux aussi ont très bien matchés puisqu'ils terminent 1er sur 5 équipes avec un podium 100 pour 100 Nivolaisien.

- 1<sup>er</sup> Dylan Seigle-Buyat
- 2<sup>ème</sup> Fabien Barral
- 3<sup>ème</sup> Jeremy Contegat

Bravo à tous ces jeunes gymnastes, et bravo à leur entraîneur (qui a également matché et terminé 5ème)



Rendez-vous maintenant pour tous ces jeunes en région PACA le 30 et 31 Mai



## De la brioche avec le Basket

Profitant d'un rayon de soleil, toutes les joueuses et les responsables du club local avaient investi les points stratégiques de la commune. Un stand proposait la brioche aux passants au parking du Centre Commercial et un autre animait le marché, tandis que plusieurs équipes sillonnaient les rues du village pour rencontrer les nivolaisiens au porte à porte. Elles ont, somme toute, rencontré un bon accueil, malgré les temps difficiles.



## Journée de détente avec le basket

Même si les deux équipes seniors avaient des matches prévus l'après-midi, les dirigeants et les joueuses ont cumulé des animations

qui se sont déroulées sur toute la journée. Le matin, attirés par un fumet qui se répandait sur la place, de nombreux amis



du club sont venus déguster les diots cuits au vin rouge ou au vin blanc, chacun selon ses goûts. Puis l'après-midi se poursuivait avec un concours de belote, rondement mené, qui donnait satisfaction à une trentaine de participants.

## Nivolos Cyclo : avis aux cyclo !



NICOLAS, 28 ans, membre de NIVOLAS CYCLO, vous invite à le rejoindre au sein du club afin de sortir en vélo de route le Samedi et/ou le Dimanche en groupe de jeunes actifs.

Ce groupe sera complémentaire à l'effectif actuel(1) de quinquas et plus et permettra de répondre aux besoins des plus jeunes.

Les horaires des sorties seront définis par les participants afin de tenir compte de leurs impératifs et possibilités.

Quel que soit votre âge, sexe ou niveau, vous serez les bienvenus afin de tester(2) nos sorties sans engagement. Si l'ambiance et les circuits vous conviennent alors vous adhérerez à NIVOLAS CYCLO.

(1) Nos seniors, et actifs, continuent de silloner les routes les mardis, jeudis, les week ends et lors de courts séjours.



(2) Pour nous contacter, priorité au mail en laissant vos coordonnées et questions : [nivolos.cyclo@free.fr](mailto:nivolos.cyclo@free.fr) ou REYNAUD Marcel tél 04 74 28 58 51 le soir.

**FFCT - Ligue RHONE ALPES – CODEP 38 - Club n° 5341  
Foyer Culturel - 38300 NIVOLAS-VERMELLE**

### Clin d'œil !

**VTTistes** de tous âges...Groupetto ou individuel... Filles et garçons... NIVOLAS CYCLO vous propose d'intégrer sa structure tout en restant entièrement libre de la gestion de votre activité.

**Votre adhésion au club vous permettra de :**

- Partager votre passion et entretenir votre motivation samedi et/ou dimanche.
- Vous regrouper par affinités lors des sorties aux horaires décidés entre vous.
- Rouler en meilleure sécurité en évitant d'être seul
- D'être licencié et surtout correctement assuré pour rouler en groupe ou occasionnellement seul.
- Bénéficier d'avantages tarifaires dans les 4500 randonnées organisées par les clubs cyclotouristes FFCT.
- Profiter de tarifs préférentiels des partenaires du « club avantage »

**Et par ricochet NIVOLAS CYCLO :**

- Ouvrira une section dédiée au VTT.
- Pérennisera ses activités tout en rajeunissant son effectif.

## NIVOLAS - CYCLO LA VADROUILLE NIVOLESIENNE (RANDONNEE CYCLOTOURISTE)

**Le JEUDI 2 Avril 2015**

les cyclos nivolésiens vous proposent 4 circuits :

**46 - 60 - 78 - 90 km**

Rendez vous au FOYER MUNICIPAL à partir de 12h30

- Inscriptions :**
- 6 euros pour licenciés vélo
  - gratuit pour les moins de 18 ans
  - 8 euros pour les non licenciés vélo

Ravitaillement sur les circuits et assiette à l'arrivée

**Sécurité :** Les participants sont considérés en promenade et doivent respecter le code de la route durant la randonnée.

**Renseignements :**

Marcel-Renée REYNAUD tel. 04 74 28 58 51 le soir  
<http://nivolos.cyclo.free.fr> - [nivolos.cyclo@free.fr](mailto:nivolos.cyclo@free.fr)

## Centre aéré - Accueil de Loisirs

Il sera ouvert du 6 au 31 juillet 2015 - Pour les enfants de 6 à 14 ans

Inscriptions en Mairie à partir du 27 avril 2015

## Gala de Gymnastique Roger Belony

Samedi après-midi et soirée 20 juin 2015 - Gymnase Municipal

## Succès sans précédent du loto du foot

Dès le début de la soirée, il était clair que le traditionnel loto du Club Sportif Nivolaisien allait battre des records d'affluence, car on se pressait aux portes du Gymnase bien avant leur ouverture. Et très rapidement, il fallut rajouter des tables afin que tous les joueurs



puissent trouver place. Il faut dire que les joueurs et les dirigeants s'étaient impliqués dans la préparation de la manifestation qui est une des

grosses ressources du club. Les lots annoncés à l'affiche ont également contribué au succès de ce loto qui a vu une participation bien au delà du cercle des relations du club de Foot. Une excellente sonorisation et une présentation claire des tirages contribuaient au confort de tous. Les organisateurs étaient ainsi récompensés des efforts faits pour que l'organisation soit parfaite.



## Tournoi de foot en salle



## Marché de Noël du CSN



## ALEP Plein Air

Il est bon de se retrouver en début d'année sous le signe de la convivialité.

Après une petite balade matinale sous un soleil resplendissant, c'est autour de la table que nous avons partagé ce moment dans la bonne humeur.

Nous voilà prêt pour une nouvelle saison qui débute par quelques sorties à la neige

et celle-ci n'a pas fait défaut, nous avons profité de magnifiques paysages, mais il est bien dommage que nous ayons moins d'adeptes pour ces sorties d'hiver.

Depuis trois mois, chaque samedi matin nous consacrons 2 heures pour pratiquer la marche nordique. Nos animateurs s'emploient avec dynamisme à nous faire partager ce moment de détente sportive.



Programme des randonnées 2015 à découvrir sur notre site.



**DIMANCHE 10 MAI MARCHÉ DANS LA NATURE. NOUS VOUS INVITONS A VENIR NOMBREUX POUR RANDONNER SUR LES SENTIERS AUTOUR DE NIVOLAS**

Toutes les informations sur le site  
<http://sitealep.e-monsite> - Tél. 06 89 30 05 77  
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30



Une joyeuse équipe sur le plateau de plan d'Hotonnes

## Rando et pot-au-feu de l'Alep

Si habituellement en janvier, c'est dans la neige que les plus courageux font un petit tour, histoire de se mettre en appétit, cette année, le beau soleil et une température printanière ont vu une



centaine de randonneurs parcourir les sentiers balisés de la commune avant de faire honneur

au pot-au-feu, tenu à bonne température par l'équipe de Daniel Drevet. Une rencontre permettant de resserrer les liens de convivialité au sein de l'association présidée avec gentillesse par Marie-Hélène Reymond. L'après-midi se poursuivait en se remémorant les sorties de l'an passé avant de partager la galette des rois.



Couronnement La Reine

## L'Alep Arts et Culture vous propose dimanche 7 juin 2015 Une escapade à la découverte du nouveau musée des Confluences de Lyon

**9h00** : Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle

**10h00** : Visite guidée du «vieux Lyon Renaissance et Traboules»  
Les traboules sont le symbole d'un Lyon discret sinon secret. Ces vieilles allées qui débouchent sur des cours riches de chefs-d'œuvre architecturaux, sont riches d'histoire.

**12h00-14h00** : Déjeuner dans un bouchon lyonnais

**14h30** : Découverte du musée des Confluences avec une visite guidée de l'exposition temporaire : Dans la chambre des merveilles le musée des Confluences a ouvert ses portes le 20 décembre 2014. C'est un musée des sciences et des sociétés. L'architecture déconstructiviste du bâtiment, signée par le cabinet autrichien

Coop Himmelb est composée de trois ensembles appelés «Socle», «Cristal» et «Nuage».

**18h**. Retour vers Nivolas-Vermelle.

**La participation demandée est de :**

- 40.€ par personne pour les adhérents de l'Alep Arts et culture
- 55.€ par personne pour les non adhérents de l'Alep Arts et culture
- 35.€ pour les enfants ou les étudiants

Ce tarif comprend le transport, les entrées, les visites commentées et le repas. **Pour tout renseignement** s'adresser au 04.74.27.99.58

## Du côté des Ecoles

### On a chanté Noël à l'école de Boussieu

Le Sou des Écoles avait préparé un copieux goûter et les enfants de toutes les classes avaient préparé des chants bien dans le ton de cette période de Noël, jusqu'à un air final rassemblant tous les enfants des sections maternelles jusqu'au CM2, dans le même enthousiasme, avant que le Père Noël ne remette une friandise à chacun.



### Soirée familiale avec le Sou des Écoles de Boussieu



La soirée loto du Sou des écoles de Boussieu a revêtu son caractère familial habituel. Les enfants ont été particulièrement choyés. D'abord, puisque la

totalité de la recette est destinée à proposer aux enfants de l'école une amélioration des prestations éducatives, ensuite car une partie «enfants» leur était réservée et enfin, car les crêpes et les gaufres préparées par les mamans de l'association renforçaient le caractère festif et bon enfant de la soirée. Julien Bajardo, le



président, montrait sa satisfaction devant l'objectif atteint, tandis

que Julien Gilet et son équipe officiait à l'animation de la soirée.

## Le sou des Ecoles du Village

Le Sou des écoles du Village

En ce début d'année 2015, l'équipe du Sou des écoles de Nivolas Vermelle a organisé le dimanche 29 janvier son vide grenier pour la 5<sup>ème</sup> édition au gymnase municipal.

Le succès a été au rendez-vous avec un total de 50 exposants dont plusieurs habitués, ainsi que 800 visiteurs, qui se sont retrouvés dans une ambiance amicale et conviviale.

De bonnes affaires ont été faites pour le bonheur de tous.

Le soleil froid du dimanche avait fait oublier les averses de neige de la veille et chacun a pu se réchauffer autour d'un bon café préparé par l'équipe dynamique du Sou.

Le samedi 28 Février 2015, le Sou des Ecoles a entraîné enfants et parents dans le défilé du Carnaval en musique de tout genre et accompagné par la batterie Fanfare de Bourgoin Jallieu. Ainsi les rues du village se sont animées, invitant les habitants à profiter de cette matinée ensoleillée.

Le défilé s'est terminé au stade où un M. Hiver, Superman, a été brûlé. Ce super-héro nous a garantie de la pluie des jours précédents et suivants.

La matinée s'est terminée par un verre de lait chocolaté offert aux enfants et des boissons pour les parents. Nous nous

sommes séparés non sans avoir récupéré les pizzas commandées en amont et exécutées par Pizza Flash.

**Prochainement :**

**Randonnée des Saveurs Marche & VTT**  
Fort du succès enregistré l'an dernier, avec plus d'un millier de participants, la Randonnée des Saveurs devient, au fil des éditions, un incontournable du calendrier des sorties Marche et VTT.

Dimanche 29 Mars 2015 dès 7h, le sou des écoles de Nivolas Vermelle en partenariat avec l'Espoir Gymnique vous propose sa randonnée avec un départ des circuits devant la mairie.

Nous proposons 4 distances VTT dont une de 50 km pour les plus sportifs.

Trois circuits pédestres dans les alentours du village allant de 5 à 15 Km.

Ravitaillements et repas gourmand récompenseront les efforts fournis.

Venez Nombreux !

**A vos calendriers :**

• **Samedi 27 juin 2015** - La Kermesse au Stade municipal - Structures gonflables pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.

• **Vendredi 18 septembre 2015** - Assemblée générale au Foyer municipal.

• **Samedi 21 novembre 2015** - Soirée Loto au Gymnase municipal.

• **Vendredi 11 décembre 2015** - Arbre de Noël à la Salle des fêtes.

*L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.*

C'est bientôt le printemps, les arbres bourgeonnent, l'aube de la vie, la vie qui reprend, tout s'éveille, les fleurs colorent la nature. Avec le Sou des écoles, découvrez des parents bénévoles qui se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite d'aborder avec allégresse la plus jolie des saisons.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse **Sou des écoles Nivolas Vermelle**

### Beaucoup de familles au vide grenier du Sou des Ecoles

Avec des exposants de cinq à quatre-vingt-cinq ans, on peut dire que l'équipe du Sou des Ecoles a fait mieux que Tintin. Et on pouvait trouver à peu près tout ce qu'on voulait, un vrai inventaire à la Prévert, de l'électro-ménager, de la vaisselle,

des vêtements, du matériel de ski, des appareils photo et même une machine à laver ! Laurent Poulenc, le Président, se félicitait de la bonne participation des familles de l'école comme des anciens élèves, dans une atmosphère bon enfant.



### Les parents invités à revivre les temps forts de la maternelle

L'école maternelle a été équipée de matériels vidéo permettant aux enfants de se voir dans les activités, de se reconnaître et de commenter les moments vécus. Récemment, les maîtresses avaient également invité les parents, à la sortie de

l'école, à un moment de partage autour des images des temps forts du dernier trimestre, comme l'arbre de Noël à la Salle des Fêtes, l'arrivée du père Noël à l'école etc... Cela a permis des commentaires très spontanés des enfants.



## *Noël fêté en musique*

Grâce à l'intervenante musique de la CAPI, l'arbre de Noël de l'école a revêtu un caractère musical d'exception. Les maternelles avaient ouvert le bal avec plusieurs chants mimés, où les enfants purent exprimer à pleine voix le plaisir de Noël, même si au tout début les tout petits mirent un peu de temps à se



mettre en route. Avec les primaires, un choix judicieux d'airs traditionnels associait mélodies et rythmes de danse permettant aux enfants de rentrer complètement dans des chants qui leur allaient bien. Jusqu'à ce canon de Noël interprété à trois voix par toute l'école, moment privilégié où toute la salle était tendue dans l'écoute attentive d'une interprétation concentrée. Aussi, se retournant vers la salle l'animatrice entraînait alors tous les parents à reprendre ce canon qui mettait un point d'orgue à une belle soirée, dans l'attente du père Noël.



## *Marché de Noël de l'École Maternelle*

Depuis quelques semaines les activités manuelles créatives des enfants se sont tournées vers des productions permettant d'alimenter le marché de Noël. Les enfants ravis ont pu emporter, sapins de Noël, Père-Noël, bougies et bien entendu de nombreuses pâtisseries qui ont eu un franc succès.



## Monsieur Carnaval est parti en fumée

Certes, on était sans doute un peu moins nombreux que certaines années, mais il faut dire que la pluie diluvienne de la veille et le froid vif de ce dernier samedi de février

n'incitaient guère à déambuler dans les rues. Malgré tout, sur le coup de 10h00, un soleil bienvenu a sauvé le défilé et les reines, fées et autres Zorros ont pu commencer à

tomber les anoraks, pour montrer leurs beaux costumes. Monsieur Carnaval, qui avait pris les traits de Superman, entraînaït la foule des parents et enfants, au son de la fanfare de la Fraternelle, jusqu'au stade municipal où, après la traditionnelle photo souvenir, son effigie s'envolait dans



les flammes. Après le chocolat chaud au foyer, chacun était réchauffé et pouvait repartir avec une pizza préparée par Pizza-Flash.

